

MANIFESTE SOCIAL-DÉMOCRATE

Démocrates de tous les pays,



unissez-vous...

**Géné
ra.
tion**
Avenir



GSD
Génération Sociale Démocrate

**FRIEDRICH
EBERT**

STIFTUNG

MANIFESTE SOCIAL-DÉMOCRATE

Démocrates de tous les pays,

unissez-vous...

Traduction de l'arabe par

Samar TLILI

**Ce travail a été préparé par l'équipe du projet de la
génération sociale-démocrate dans le cadre de la septième
promotion de l'Académie Génération A Venir (GAV) de la
Fondation Friedrich Ebert.**

**L'équipe tient à remercier chaleureusement
Molka DRAOUI, Mohammed Sahbi KHALFAOUI,
Walid GHBARA et Walid LARBI, qui ont permis à ce
manifeste de voir le jour.**

**Nous leur adressons toute notre gratitude
et notre appréciation.**

**Nous remercions également Mme Samar TLILI
pour la traduction du manifeste
de la langue arabe à la langue française.**

Sommaire

Introduction

- I De la nécessité de définir le contexte et le concept de la social-démocratie en Tunisie
- II La social-démocratie dans le monde à travers l'histoire
- III Histoire de la défense de la démocratie et de la justice sociale en Tunisie
- IV Les défaillances des réponses à la question économique et sociale en Tunisie depuis 2011
- V De la nécessité de formuler un manifeste social-démocrate pour la Tunisie

Chapitre premier :

La démocratie d'abord, la démocratie toujours...

- I **Au commencement était la liberté : libération et liberté pour la social-démocratie**
- II **Conditions de l'instauration d'une vie démocratique saine**
 - A. Des citoyen.ne.s libres dans une société libre
 - B. Une organisation civile libre et pacifique
 - 1. Des partis politiques organisés et structurés
 - 2. Des associations civiles pionnières
 - 3. Les syndicats ouvriers enracinés
 - C. Des médias libres et intègres
 - D. Une justice indépendante, juste et accomplie
 - E. Une supervision transparente et efficace
- III **De l'établissement de la légitimité du pouvoir à travers des élections libres et intègres**
- IV **Au sein de l'État des institutions : mettre en place des institutions démocratiques solides**
 - A. L'institution législative : un parlement national
 - 1. Une véritable représentativité du peuple
 - 2. Une législation progressiste et sociale
 - 3. Un contrôle effectif du pouvoir exécutif

- B. Le pouvoir exécutif : la bonne gouvernance
 - C. La Cour constitutionnelle : Une justice qui préserve la Constitution et maintient sa primauté
 - D. Le pouvoir local : une décentralisation dans le cadre d'un État unitaire
 - E. L'institution sécuritaire et militaire : une armée et une police républicaines
- V Retour au commencement : l'Union pour la social-démocratie**

Chapitre II :

Une économie sociale alternative qui pourvoit le bien-être général.

- I Au commencement : la social-démocratie d'abord, la justice sociale toujours...**
- II Critique du mode de production capitaliste : Non... à l'avidité du capital**
- III De la thèse sociale-démocrate : Oui... à un capital national**
- IV Des fondements de l'alternative économique et sociale**
- V De la nécessité de réhabiliter le concept d'État-providence**
 - A. Les bases de l'État-providence
 1. Un secteur public compétitif et efficient
 2. Une couverture sociale et une retraite confortable pour tou.te.s les travailleur.se.s
 3. Un système fiscal progressif et équitable
 4. Une vraie solidarité sociale
 5. Une loi du travail sociale et exécutoire
 - B. Piliers de l'État-providence :
 1. La santé publique pour tou.te.s
 2. Un enseignement public gratuit et moderne
 3. Des transports en commun sûrs et efficaces
 - C. Les fondements de la réussite de l'État-providence :
- VI De la nécessité de soutenir et de promouvoir l'économie sociale et solidaire**
- VII Des droits des générations futures : vers une économie verte et soucieuse de l'environnement**
- VIII Retour au commencement : Une justice sociale, une société juste...**

Chapitre III : Tous les droits pour tou.te.s...

- I Au commencement : des individus libres... pour un projet collectif en commun**
- II Les droits et libertés individuels d'abord, les droits et libertés individuels toujours...**
 - A. Le droit sacré à la vie
 - B. L'égalité complète et absolue entre les femmes et les hommes
 - C. Le droit à la protection de la sphère privée
 - D. Liberté de religion et rapport de l'État à la religion
 - E. Les droits culturels
 - F. Les libertés culturelles
- III Retour au commencement : la liberté d'abord, les droits toujours...**

Chapitre IV : Des relations internationales humaines dans un monde multipolaire...

- I Au commencement : De la lutte des peuples libres pour l'égalité...**
- II ... Et contre la « misère » de la mondialisation**
- III De la préservation de la souveraineté nationale à l'heure de la mondialisation**
- IV Pour le Grand Maghreb Arabe**
- V Pour un pôle économique arabe efficace et consistant**
- VI L'Afrique, notre continent, l'Afrique, notre destination**
- VII La Palestine, boussole des peuples libres du monde**
- VIII Retour au commencement : Vers le large horizon de l'humanité : « Migration vers l'humanité »**

Conclusion

Introduction

Si rêver est un devoir, lutter pour en faire une réalité devient une nécessité... L'optimisme de la volonté n'est plus l'allié du pessimisme de la raison, il le transforme... Les grands projets naissent en tant qu'idées individuelles, pour se rejoindre et évoluer en mouvements puissants qui subjuguent l'histoire... L'histoire est une lutte et se soumettre à ce qui peut sembler inéluctable tient du crime... Les idées demeurent, perdurent tant que leurs porteurs se croient en leur valeur et en leur mérite.

Nous rêvons d'une réalité meilleure et d'une patrie plus belle et ce rêve ne nous quitte pas.

La tyrannie n'est pas une fatalité...

L'obscurantisme et la réaction ne sont pas une fatalité...

L'injustice et l'inégalité ne sont pas une fatalité...

Le sous-développement n'est pas une fatalité...

La subordination n'est pas une fatalité...

Les lumières, le progrès, la liberté et la justice le sont... Notre destin est de vivre, la volonté de vivre est notre destin...

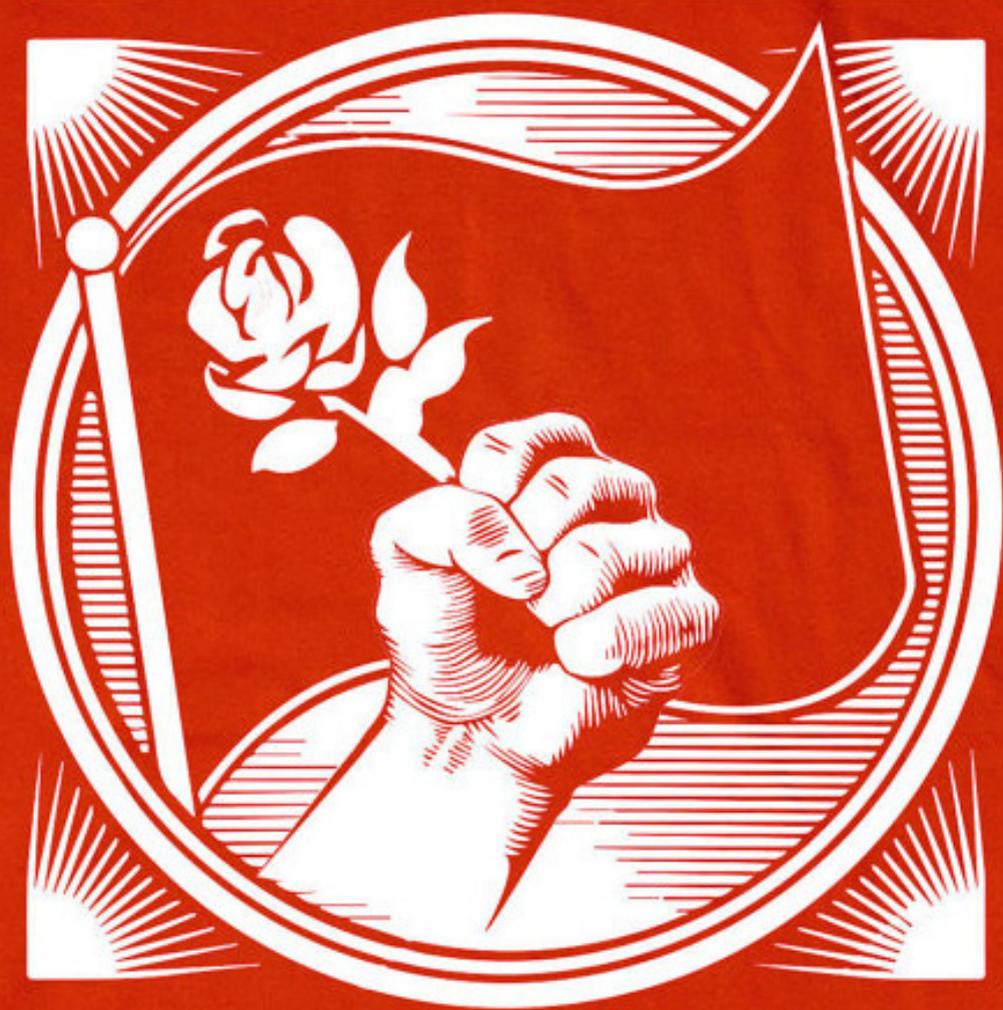
Et le destin devra obéir à notre volonté, la nuit se dissipera, et les chaînes se briseront...

Ce qui suit détaillera notre projet, notre vision, notre perception, notre destin.

C'est un appel à ce qui constituera une base pour l'unité, nos convictions autour du projet social-démocrate que nous voulons pour notre patrie.

La tyrannie n'est pas une fatalité...
L'obscurantisme et la réaction ne sont pas une fatalité...
L'injustice et l'inégalité ne sont pas une fatalité...

WHEN NOTHING GOES RIGHT



GO LEFT

I. De la nécessité de définir le contexte et le concept de la social-démocratie en Tunisie

La lutte pour les libertés publiques et la démocratie politique a représenté le dénominateur commun entre les différents partis, organisations et acteurs politiques de la Tunisie d'avant la Révolution. Cette lutte ne reposait pas tant sur des fondements théoriques communs que sur des revendications unifiées portant notamment sur la défense des libertés individuelles et publiques et sur l'appel à organiser des élections libres, transparentes et équitables qui garantissent, à tous.tes, la participation et l'égalité des chances, et affirment la nécessité d'accorder une amnistie générale aux prisonniers politiques pour que s'apaise le climat des libertés. Ceci s'est incarné principalement dans les nombreuses alliances qui ont rassemblé un large spectre politique, uni autour de la défense de la liberté et de la démocratie indépendamment de leurs différences intellectuelles, politiques et idéologiques.

Cependant, depuis la Révolution et avec le démarrage du processus de transition démocratique en Tunisie, la thèse économique et sociale s'est imposée comme une nécessité urgente liée à la nature de la transition démocratique et à ce qui s'en est ensuivi, notamment, en termes de culmination des revendications sociales portées par une grande partie du peuple tunisien. Cela s'est reflété sur le terrain, à travers des manifestations et des sit-in réclamant le droit au travail ou à travers des grèves et des revendications sectorielles en vue d'améliorer la situation sociale des travailleur.se.s du secteur public et du secteur privé.

Les positions avaient donc changé depuis la révolution. Ainsi, les partis politiques, dont le rôle était jusque-là principalement contestataire, se sont heurtés aux contraintes de la nouvelle réalité qui a vu s'intensifier les protestations populaires contre la détérioration des conditions de vie de larges catégories, sous l'effet de la régression du rôle social de l'État et ce qui s'ensuivait de l'érosion de la classe moyenne et l'exacerbation de la pauvreté et du chômage, conséquence de l'ébranlement de l'ascenseur social et l'absence de l'égalité des chances. Il a donc été impératif pour les partis politiques et les différents acteurs politiques en général

Cependant, depuis la Révolution et avec le démarrage du processus de transition démocratique en Tunisie, la thèse économique et sociale s'est imposée comme une nécessité urgente liée à la nature de la transition démocratique

d'adhérer à une thèse économique et sociale qui réponde aux aspirations de la population en termes de justice sociale et de juste partage des richesses.

Toutefois, cette thèse n'a pas fait l'unanimité auprès de toutes les forces politiques. Celles appartenant à des idéologies classiques (qu'elles soient islamistes, marxistes ou nationalistes arabes) sont restées fidèles à leurs thèses dogmatiques, contrairement aux forces qui portent l'étendard de la démocratie politique et de la justice sociale. Néanmoins, ces porte-étendards n'ont pas encore vu leur vision cristallisée dans des cadres théoriques et organisationnels clairs, en l'absence d'une réelle volonté de leur part afin de s'organiser dans un cadre politique qui adhère aux valeurs de la voie sociale-démocrate. Le centre-gauche en Tunisie est donc resté sans structure politique et les valeurs de voie sociale-démocrate, que sont la modération, la modernité et la justice sociale, demeuraient de simples slogans pour de nombreux acteurs du centre-gauche, incapables de définir clairement le sens de l'appartenance à cette ligne qui illustre bel et bien ces valeurs.

II. La social-démocratie dans le monde et à travers l'histoire

L'idée de la social-démocratie n'est pas récente dans l'histoire philosophique et politique de l'humanité. Elle est enracinée dans la nature humaine et dans l'humanité. Depuis longtemps et tout au long de l'histoire, l'être humain a cherché à se libérer des griffes de la tyrannie, de l'autoritarisme politique et de l'injustice économique et sociale, animé par une aspiration innée pour la justice et la juste répartition des richesses. L'histoire nous en a fourni la preuve à maintes reprises avec chaque soulèvement populaire contre l'injustice et l'oppression sociale.

Avec le développement et la maturation de la conscience individuelle et collective, la pensée humaine libre a donné naissance à un courant intellectuel mondial, porteur d'une conception globale du monde, de la liberté, de l'égalité et de la justice. Ce courant a posé les bases de ses fondements théoriques et des nobles principes universels qu'il défend. Des femmes et des hommes ont porté ses couleurs dans le monde entier, croyant profondément en la valeur de l'être humain et à son droit à la liberté et à

la justice sociale, quelle que soit son appartenance. Tou.te.s les citoyen.ne.s sont libres et égaux.les dans une société juste qui ne fait aucune distinction entre les individus sur la base de leur sexe, genre, croyances religieuses, affiliations culturelles ou choix politiques ou intellectuels.

Ce courant a également tracé son chemin de lutte conformément aux valeurs qu'il porte. Il aspire à un État démocratique où les citoyen.ne.s sont égaux.les, et où l'autorité repose sur les principes des libertés publiques, des libertés individuelles et de la transmission démocratique du pouvoir. Il combat la tyrannie et l'injustice, où qu'elles se trouvent et défend l'idée d'un État juste face à tout ce qui menace de le renverser ou de le transformer en outil d'oppression, d'asservissement et de persécution. Il appelle ainsi à instaurer les bases d'un État juste, à toute heure partisan des opprimé.e.s, des persecute.e.s et des exploité.e.s face à leurs exploiters et à leurs oppresseurs dans tous les domaines économiques, sociaux et sociétaux. Le courant social-démocrate défend aussi la liberté économique tout autant que les autres libertés, mais il voit dans le choix de ne pas limiter cette liberté une atteinte aux droits de ceux et celles qui n'ont pas eu la chance de se trouver dans le camp des vainqueurs dans l'équation sociale.

Ce courant a eu une large résonance et ses valeurs nobles ont brillé partout dans le monde libre, gagnant le cœur des esprits libres, mais instiguant les forces du mal, de l'oppression, de la perversité et de la réaction à se venger de ce courant et de ses partisan.e.s du monde entier. Ces derniers ont ainsi payé le prix fort et le sang de braves femmes et hommes ont pavé le chemin vers la liberté, la dignité et la justice sociale. En effet, les adhérant.e.s à ce courant dans toutes les régions du monde ont connu maintes formes d'oppression et force tourments. Ils ont connu la prison, l'exil et les escadrons de la mort. Ils ont abreuvé la terre de leur sueur, de leurs larmes et de leur sang par fidélité à leurs principes et à leurs idéaux.

*Ce courant a eu une large résonance et ses valeurs nobles
ont brillé partout dans le monde libre...*

Et c'est ainsi que Salvador Allende a été assassiné pour avoir défendu ces valeurs et ses camarades au Chili ont continué à porter le flambeau de la social-démocratie après lui. Les sociaux-démocrates d'Espagne, du Portugal et de Grèce ont également lutté pour la démocratie jusqu'à ce qu'elle devienne une réalité, au début des années quatre-vingt. Les sociaux-démocrates ont également résisté au fascisme et au nazisme avant et pendant la Seconde Guerre mondiale et ont tracé leur histoire à l'encre de leur sang. Histoire similaire à celle de nombreux courageux.ses dans le monde, de l'Europe à l'Afrique subsaharienne en passant par l'Amérique du Sud et plusieurs pays d'Asie, au Sud-est en particulier.



©Laura Pérez Castaño

III. Histoire de la défense de la démocratie et de la justice sociale en Tunisie :

La Tunisie a, quant à elle, souscrit à la lutte pour les valeurs de la démocratie et de la justice sociale. Le combat des Tunisiens pour leur libération nationale du joug colonial a accompagné celui pour la défense de leurs droits économiques et sociaux. L'enjeu social était alors au cœur de leur lutte nationale et progressiste.

Ceci a contribué à forger une conscience syndicale qui a embrasé la résistance et contribué à la consolidation d'une culture de lutte et d'une action syndicale unique en son genre dans le monde arabo-musulman. Elles se sont concrétisées sur le plan structural et organisationnel à travers la création du premier syndicat tunisien en 1924, la Confédération Générale des Travailleurs Tunisiens (CGTT), sous la direction du syndicaliste Mohamed Ali El Hammi et de son compagnon avant-gardiste et réformateur national Taher Haddad, qui ont fait de la libération des femmes et des travailleurs un prélude à la libération de la société entière de l'aliénation, de l'injustice, de l'oppression et du colonialisme. Le Syndicat a ainsi été au devant de la défense des droits des travailleurs tunisiens, doublement opprimés en tant que travailleurs et en tant que tunisiens.



Source:
www.facebook.com/Farhat.Hached

La Confédération a donc constitué le premier noyau solide de lutte du mouvement national en Tunisie. Mais il lui fallait plus de maturité, de développement et de capitalisation des expériences et de leur enrichissement. Il lui était également nécessaire surtout, d'unifier les efforts pour devenir une force influente dans le processus de libération nationale. Le mouvement national n'a donc pu devenir puissant et faire évoluer sa lutte vers la confrontation directe avec la colonisation et vers la revendication de l'indépendance qu'après l'unification des efforts des syndicalistes tunisiens à travers la création de l'Union générale tunisienne du Travail en 1946, dirigée par le martyr Farhat Hached, associant ainsi la lutte politique à la lutte sociale.

Depuis sa création, l'Union générale tunisienne du Travail a porté le flambeau de la Confédération Générale des travailleurs tunisiens et a poursuivi la lutte pour la libération du joug de la colonisation et pour la justice sociale. Entre-temps, le leader au sein de l'UGTT, Farhat Hached, est tombé en martyr sur le chemin de la libération, et ses camarades ont continué la lutte après lui, jusqu'à à l'indépendance.

À l'aube de l'indépendance, l'UGTT a travaillé dur pour bâtir l'État national moderne et a formé, avec le Parti libéral constitutionnel, un bloc national qui s'est présenté aux élections à l'Assemblée nationale constituante avec des listes communes. L'UGTT a, ensuite, poursuivi son rôle de bâtisseur en endossant d'importantes responsabilités nationales. Elle a fait partie du gouvernement et ses dirigeants ont assumé des postes importants au sein de l'État, à l'instar du militant national, feu Ahmed Ben Saleh. Elle a également contribué à la mise en place d'institutions publiques pionnières et au développement d'un système de protection sociale qui garantit les droits des cols blancs et des cols bleus. Les syndicalistes ont également participé à l'élaboration de programmes de développement et à la mise en place de grands plans économiques de l'État nouveau. Ainsi, l'UGTT a posé les bases solides d'un État de protection sociale qui garantit le droit à la gratuité de l'enseignement public, à la santé publique, aux transports publics et à tout ce qui est en mesure de constituer un levier vers le progrès et le développement et créer un ascenseur social favorisant l'émergence d'une classe moyenne qui assurera, pendant des années, la paix sociale en Tunisie.

Fidèles aux valeurs qu'ils et elles ont défendues, et face à l'autoritarisme politique que l'État a entrepris et à la dérive marquée par rapport à son orientation sociale, de nombreux syndicalistes porteur.se.s de la pensée sociale-démocrate ont crié à l'ouverture politique afin que l'État tunisien soit un État moderne et démocratique capable de renforcer son projet social. La lettre d'Ahmed Tlili au Président Hbib Bourguiba en 1966 en est peut-être l'exemple le plus pertinent. La lutte syndicale s'est également poursuivie sur plusieurs étapes de l'histoire du pays, en commençant par les événements du 26 janvier 1978 et les Émeutes du pain en 1984, jusqu'à la Révolution du 14 janvier 2011, en passant par les événements du bassin minier de 2008.

Le croisement avec le mouvement syndical en Tunisie a donné naissance à de nombreux mouvements politiques militants porteurs des valeurs démocratiques et sociales radicales, le mouvement phare étant ce qui a été appelé la Nouvelle gauche avec le mouvement El Amel Ettounsi, ou encore les mouvements qui ont choisi l'action politique dans le cadre de la loi, comme le Mouvement des démocrates socialistes ou le Parti communiste

et autres organisations politiques. Le pays a également vu se former des partis qui se sont battus avec acharnement contre la tyrannie, l'oppression et la marginalisation, en particulier au cours de la première décennie du XXe siècle et tout au long du régime de Ben Ali, tels que le Parti démocratique progressiste, le Mouvement Ettajdid et Ettakatol (Forum démocratique pour le travail et les libertés), ainsi que les organisations de gauche et les organisations nationalistes qui n'étaient pas légalement reconnues à l'époque. L'accumulation quantitative entraînant nécessairement un changement qualitatif, ces années de lutte ont porté leur fruit avec la Révolution du 17 décembre 2010 - 14 janvier 2011, amenant le pays à entrer dans une nouvelle phase politique caractérisée par un climat général de libertés et par la volonté de construire un nouveau système économique et social tunisien.



©Nasser Nouri

Depuis sa création, l'Union générale tunisienne du Travail a porté le flambeau de la Confédération Générale des travailleurs tunisiens et a poursuivi la lutte pour la libération du joug de la colonisation et pour la justice sociale.

IV. Les défaillances des réponses à l'enjeu économique et social en Tunisie depuis 2011

Depuis 2011, le processus politique en Tunisie s'est distingué d'un succès relatif, notamment avec l'adoption d'une nouvelle constitution pour le pays et la mise en place d'un ensemble d'institutions garantissant l'organisation d'élections transparentes et intègres, à l'instar de la Haute Instance Indépendante pour les Élections (ISIE). Cela a conduit à l'établissement d'un ensemble de règles pour la passation pacifique du pouvoir couplées au maintien de dates électorales stables. Ce processus politique nécessite encore d'être renforcé, en achevant notamment la mise en place de la Cour constitutionnelle et en rationalisant davantage l'activité des institutions politiques issues de la nouvelle Constitution.

Cependant, l'architecture économique et ses retombées sociales continuent de receler des échecs successifs et multiples qui annoncent son effondrement imminent. Le modèle de développement hérité de la période prérévolutionnaire a atteint ses limites et ses défaillances et son disfonctionnement structurels et fonctionnels sont avérés. Les forces sociales ont appelé à la nécessité d'y opérer un changement. Mais malgré cet état des lieux, les acteurs politiques et économiques qui ont été au pouvoir depuis la Révolution continuent encore de garder le même modèle de développement sans une volonté réelle de le faire évoluer, soit parce qu'ils sont dans l'incapacité d'adhérer au changement, soit par attachement à leurs orientations idéologiques. Ceci laisse présager une nouvelle explosion sociale et préfigure la régression qui pourrait en résulter par rapport à tout ce qui a été réalisé, non seulement depuis 2011, mais aussi depuis 1956. L'indice le plus pertinent qui nous permet d'arriver à ce constat serait, sans doute, le fait que l'instance constitutionnelle qui traite des questions économiques, sociales et environnementales et des plans de développement, l'instance du développement durable et des droits des générations futures, n'a toujours pas été mise en place. Et en dépit de son importance stratégique et du fait qu'elle n'est pas moins importante que celle de la Cour constitutionnelle, pas un seul des acteurs politiques ne revendique l'accélération de sa mise en place.

Par conséquent, l'approche sociale-démocrate, par sa défense des valeurs de la démocratie, de la liberté et de l'égalité entre tous. et par sa conviction que l'économie du marché et les libertés économiques sont les moyens les plus efficaces de produire de la richesse, constitue la meilleure ligne politique qu'une nation puisse suivre dans le processus de renforcement des fondements et des bases de ses institutions démocratiques, à condition que

l'État intervienne dans l'ajustement et la redistribution de cette richesse. Ce renforcement passe inévitablement par l'apport de solutions économiques et sociales aux citoyens, afin que la démocratie devienne à la fois politique et sociale. Ce qui nécessite la conception d'une approche générale de la social-démocratie en Tunisie.

V. De la nécessité de formuler un manifeste social-démocrate pour la Tunisie

Il ne s'agit pas ici de formuler un programme électoral circonstanciel. La thèse est, en effet, plus profonde que cela et plus étendue, car elle concerne principalement l'élaboration d'un guide théorique et méthodologique comprenant l'ensemble des valeurs et principes que tout programme politique devrait aspirer à atteindre, et ce pour tout individu, parti ou organisation se revendiquant de la pensée sociale-démocrate.

Ces valeurs portent sur la consécration de l'idée d'égalité entre tous, qui ne peut être réalisée qu'à travers l'abolition nécessaire et inévitable de toutes les formes et structures de discrimination mentales, culturelles, sociales et économiques, celles-ci ne pouvant être justifiées d'aucune façon, au niveau juridique, sociétal, économique et professionnel. Cette position inclut également le refus de transformer l'idée de l'économie du marché en une société du marché où l'individu perd sa valeur pour se transformer en une marchandise entre les mains du capital, dans un système qui ne garantit la liberté qu'à ceux qui peuvent résister économiquement face aux règles d'un néolibéralisme privilégiant l'argent et celles et ceux qui le possèdent au détriment de celles et ceux qui n'ont que l'État pour les défendre contre l'oppression et l'exploitation.

Le refus de transformer l'idée de l'économie du marché en une société du marché où l'individu perd sa valeur pour se transformer en une marchandise entre les mains du capital

L'État-providence demeure ainsi la dernière ligne de défense à assurer la réalisation de la justice sociale. Par conséquent, elle doit mettre en place un plan d'action bien défini qui part d'une formulation d'ententes historiques autour d'impératifs économiques et sociaux essentiels, consistant principalement en l'existence d'un secteur public efficace et compétitif, la promulgation de lois de travail fortes et équitables, la mise en place d'un système de protection sociale solide et équilibré et l'établissement d'un système fiscal équitable et progressif.

Tout cela conduit à l'édification d'un État souverain représentatif de la décision nationale souveraine, prise par les élu.e.s du peuple, ouvert.e.s à une coopération internationale avec tous les ami.e.s de la Tunisie, sur la base du respect des décisions de l'État, dans le cadre de l'intérêt national. Ce n'est que sur la base de telles ententes que l'État peut devenir un acteur neutre qui définit pleinement le champ de l'intervention politique et syndicale et l'intervention des organisations de la société civile et du capital national et étranger.

Voici notre vision d'un projet politique, économique, social et sociétal souverain, notre projet social-démocrate.



Chapitre premier

La démocratie d'abord, la démocratie toujours...

(Ce texte est déconseillé aux partisans des
régimes oppressifs et tyranniques)

Que nul n'entre
s'il n'est démocrate...

I. Au commencement était la liberté : de la libération et de la liberté pour la social-démocratie

La lutte contre toutes les formes de tyrannie est l'étoile polaire des sociaux-démocrates qui les oriente dans le sens de la liberté et de la démocratie. Ils et elles s'évertuent, par leur pensée ardente et par leur lutte pacifique continue, à saper les assises de la tyrannie. Ils et elles mettent ainsi à nu la fébrilité des arguments et l'inconsistance des prétextes par lesquels les régimes oppressifs ont justifié et continuent de justifier la domination et l'oppression de leurs peuples. Ils et elles démontrent ainsi que la démocratie ne relève pas du luxe intellectuel mais représente un travail quotidien de persévérance et prouvent que la bataille pour la croissance, que les régimes tyranniques prétendaient avoir menée d'une main de fer assortie d'une terrible restriction des libertés, n'a aucunement réussi à réaliser le développement intégral et équitable promis. Même la croissance économique que ces systèmes réalisent, de temps à autre, vacille et s'effondre rapidement parce qu'elle néglige toujours le pilier du développement, son objectif suprême et son but ultime qui n'est autre que l'être humain libre.

Une lecture perspicace de l'histoire humaine permet aux sociaux-démocrates d'affirmer l'échec des régimes tyranniques à réaliser les aspirations de leurs peuples à une vie meilleure et à préserver leurs ressources et leur souveraineté nationale. Cela se manifeste dans les restrictions limitant les libertés et la mainmise sur le pouvoir, dans le déni aux peuples de leur droit à leur souveraineté et de disposer de leur destin, dans l'expropriation de la décision collective qui se retrouve accaparée par une personne ou une faction dirigeante, et écrasée d'une main de fer, faisant régresser la conscience générale sous des slogans retentissants mais dénués de sens, et impliquant les populations dans des guerres inutiles à la recherche d'une fausse légitimité, sans se soucier des conséquences graves et désastreuses que de tels choix amènent à tous les niveaux.

Ainsi, aux yeux **des sociaux-démocrates**, la lutte pacifique et civile représente la seule solution efficace contre les régimes oppressifs et tyranniques, afin de se libérer de leur poignée de fer et s'émanciper vers les vastes horizons de la liberté. L'émancipation de la tyrannie constituera ainsi un pont que les peuples libérés franchiront vers les lumières de la liberté.



Les sociaux-démocrates, en Tunisie et dans le monde, étaient et continuent à être aux devants des forces progressistes qui croient en la nécessité de libérer les peuples de tout ce qui entrave leur quête de liberté absolue et de souveraineté complète sur leurs richesses et leurs ressources, le système social-démocrate éclairant leur chemin vers la réalisation de cette aspiration, par tous les moyens et méthodes civils possibles.

Pour **les sociaux-démocrates**, la lutte pour la liberté est inhérente à l'instauration de la démocratie, et la chute du régime autoritaire à travers la lutte pacifique et civile, doit nécessairement aboutir à la mise en place du fier édifice de la démocratie. En effet, une liberté sans démocratie mène à l'anarchie et laisse craindre le retour de la tyrannie sous d'autres couverts.

aux yeux des sociaux-démocrates, la lutte pacifique et civile représente la seule solution efficace contre les régimes oppressifs et tyranniques, afin de se libérer de leur poignée de fer et s'émanciper vers les vastes horizons de la liberté.

Tout comme la libération doit conduire à la liberté, la liberté doit à son tour aboutir à démocratisation. C'est pour cette raison que **les sociaux-démocrates** du monde sont, avant tout, des démocrates, portant la ferme conviction que la démocratie constitue, jusqu'à présent, le meilleur système créé par la pensée humaine où les États sont gouvernés par des citoyen.ne.s libres dans une société juste au sein d'un État de droit fondé sur des institutions.

En dépit de la crise que traverse la démocratie représentative dans le monde dans le contexte de la mondialisation, et

malgré toutes les tentatives réactionnaires de saper les fondements de la démocratie sous des prétextes identitaires, putschistes ou populistes, **les sociaux-démocrates** maintiennent qu'il ne faut, en aucune circonstance, revenir sur le choix des peuples libres du monde qu'est la démocratie, ou reculer vers le carré de la tyrannie et de la réaction.

Les sociaux-démocrates parient toujours sur la victoire de la démocratie, car elle reste le meilleur système de gouvernement créé et convenu par l'esprit humain. L'efficacité et la solidité du système démocratique, face au totalitarisme autoritaire, résident dans le fait qu'il est le seul à garantir à tous les citoyen.ne.s libres de participer, dans le cadre d'un contrat social civil, à l'élaboration d'un projet national, populaire, souverain capable de réaliser l'essor et le progrès des peuples.

En outre, le système démocratique est le seul système où l'État se trouve entre les mains du peuple qui formule, par l'intermédiaire de ses représentant.e.s légitimes élu.e.s ou par voie référendaire, des politiques publiques, des plans généraux et des programmes de développement qui reflètent leurs aspirations à un développement durable. Ainsi, il cesse d'être un appareil répressif entre les mains de factions gouvernantes, comme c'est le cas dans les régimes oppressifs, autoritaires et tyranniques.

La démocratie reste également le seul système qui permet au peuple de surveiller ses représentant.e.s, de les tenir redevables et de les destituer s'ils s'écartent de la voie ou commettent des fautes de gestion. Dès lors, la démocratie devient le meilleur outil d'organisation de la vie publique et la seule solution pour parvenir à l'essor et à la prospérité et à la pérennité des peuples.

II. Des conditions d'instauration d'une vie démocratique saine

Les droits et libertés publiques représentent l'un des fondements du fonctionnement efficace et efficient d'un système démocratique fort et solide. Les sociaux-démocrates en Tunisie et dans le monde s'attachent donc à construire l'édifice démocratique sur des bases solides, à savoir la liberté d'opinion et d'expression, la liberté d'organisation, la liberté des médias, l'indépendance de la magistrature, le contrôle périodique et l'objectivité.

A. Des citoyen.ne.s libres dans une société libre

Les sociaux-démocrates croient fermement que la liberté humaine est un principe général dont découle le reste des droits et libertés. Ils considèrent également que la liberté d'expression est l'une des libertés les plus importantes, car ce qui rend les nations dignes de respect, de gratitude et de reconnaissance, c'est leur capacité à accepter le pluralisme en leur sein et à réglementer la liberté de tou.te.s à exprimer ce pluralisme sans réserve ni condition.

Les sociaux-démocrates défendent ardemment la liberté d'opinion et d'expression de chacun.e, par divers moyens aussi bien anciens que nouveaux. Il importe peu que l'opinion exprimée puisse sembler insolite ou inhabituelle, ou déroger aux valeurs et représentations sociétales, culturelles et mentales dominantes, il est du devoir de l'État de protéger son/sa porteu.r.se et de protéger son droit de l'exprimer inconditionnellement. La limite à cette liberté étant uniquement ce qui pourrait conduire à la discrimination, à la haine, à la violence, à l'extrémisme et au terrorisme, car la liberté ne peut être au service des ennemis de la liberté.

Ainsi, **les sociaux-démocrates**, en Tunisie et dans le monde, restent à l'avant-garde des forces prêtes à affronter ardemment et avec détermination toutes les forces réactionnaires qui se servent de la liberté d'expression pour

compromettre la démocratie, que ce soit par le retour à un régime autoritaire ou en en faisant un outil de domination sociale, culturelle et religieuse.

*Les sociaux-démocrates
défendent ardemment
la liberté d'opinion et
d'expression de chacun.e*

Les sociaux-démocrates comptent également, au sein de la liberté d'opinion, la liberté de protester et de manifester pacifiquement, afin d'exprimer le rejet des politiques de l'État dans certains

domaines ou de contrer les dérives vers des tendances fascistes qui laissent présager le retour de la dictature ou la normalisation avec la violence, l'extrémisme et le terrorisme. Ainsi, ils et elles **croient** en la nécessité du rejet moral et de la protestation pacifique contre toute loi ou pratique qui cherche à restreindre les libertés publiques et individuelles ou perturbe le fonctionnement des institutions démocratiques et le travail des structures de contrôle.

B. Organisation civile libre et pacifique

Les sociaux-démocrates considèrent que, dans un État de droit et d'institutions, le contrat social sur lequel se fonde la démocratie, repose sur la participation des citoyen.nes à toutes les facettes de la vie publique constitutives de la société civile, que ce soit à travers la création de partis visant à accéder au pouvoir ou à travers l'activisme syndical défendant les droits des travailleur.se.s intellectuel.le.s et manuel.le.s. Cela implique de valoriser la liberté d'association civile et pacifique et de s'employer sans relâche à mettre en place les cadres organisationnels et structurels permettant l'exercice de cette liberté.

1. Des partis politiques organisés et structurés

Les voix qui s'élèvent et appellent à la nécessité d'inventer de nouveaux mécanismes d'organisation politique et de respecter le droit absolu des masses à exprimer leur volonté, sont restées au stade d'idées utopiques et de slogans vagues et irréalisables, ou se sont transformées, au contraire, en idées destructrices qui préfigurent un projet dangereux visant à saper toutes les structures politiques démocratiques et à les remplacer par la domination des foules et donc par l'anarchie globale et le démantèlement de l'État.

Dès lors, de par la perspicacité de leur conscience politique ainsi que leur souci de préserver les fondements de l'État démocratique, **les sociaux-démocrates** s'attachent à considérer que les partis politiques organisés et structurés constituent encore le meilleur cadre pour exercer la liberté d'organisation politique afin s'accéder au pouvoir et l'exercer. Ceci étant possible soit par la formation originale de noyaux de partis, soit par les extensions de ces noyaux et les formations organisationnelles qui en dérivent, notamment les alliances électorales et les fronts politiques qui se constituent électoralement sur la base d'une vision sociale et d'un projet progressiste communs pour accéder au pouvoir, ou se forment politiquement sur la base d'une entente autour d'un programme conjoint pour gouverner.

Partant de l'importance de l'organisation politique dans la construction démocratique, **les sociaux-démocrates défendent** vigoureusement la liberté de s'organiser en partis politiques sans restriction ni conditions autres que celles liées à la nécessité de préserver le régime républicain, l'ordre public et la lutte contre le terrorisme. En effet, les partis politiques ne sont déterminés que par l'étendue de leur engagement envers la loi, notamment en ce qui concerne la garantie de leur démocratie interne, la transparence dans l'indication de leurs sources de financement et la fermeté dans leurs relations avec ceux et celles qui peuvent recevoir des financements étrangers.

Par conséquent, et afin d'établir un climat propice à une compétition politique et électorale libre et intègre entre les partis, **les sociaux-démocrates appellent** à la nécessité d'un financement public des partis selon les résultats qu'ils auront obtenus aux élections, au niveau national, régional et local. Ceci permettrait de réduire les fonds privés et de mieux contrôler ses provenances.

2. Des associations civiles pionnières

Les sociaux-démocrates considèrent que la liberté d'association ne se limite pas au seul domaine politique, mais englobe également divers aspects de la vie publique. Elle comprend également les principales associations de la société civile actives dans différents domaines et pour lesquelles **les sociaux-démocrates** revendiquent la liberté de formation et d'activité, à l'exception de celles qui appellent à la discrimination, à la haine et à l'intolérance, ou qui peuvent alimenter les sources du terrorisme et de l'extrémisme.

Les sociaux-démocrates ne s'opposent pas non plus à la possibilité d'articuler les activités des associations aux niveaux national, régional et international, en constituant des réseaux associatifs ou en ouvrant des succursales d'associations étrangères sur le sol national, à la condition qu'elle soient transparentes, qu'elles affichent leurs sources de financement, qu'elles rejettent toutes les formes de normalisation avec la violence, l'extrémisme ou le terrorisme, et qu'elles ne s'immiscent pas dans les affaires intérieures des États.

Les sociaux-démocrates se soucient en permanence de la nécessité de séparer le civil et le politique. Ils et elles **attirent donc continuellement l'attention** des associations de la société civile quant au risque de se transformer en façades dissimulant une activité partisane ou en un moyen indirect de financement des partis politiques. Cela perturberait et pervertirait le climat politique et déformerait la volonté des

électeurs.trices. Par conséquent, ils et elles **appellent** incessamment au contrôle des associations à ce niveau, sans que ce contrôle ne se transforme en outil de restriction et d'interdiction.

Les sociaux-démocrates croient en l'importance des institutions de la société civile dans la réalisation du développement durable et du progrès économique et social. Par conséquent, ils et elles **valorisent**, à leur tour, toutes les expériences de l'économie sociale et solidaire qui reposent sur une activité associative coopérative, et **appellent** à renforcer les cadres législatifs et réglementaires qui régissent cette activité et l'aident à réaliser ses objectifs. Ceci dit, ils et elles insistent sur l'importance de ne pas employer le travail associatif à des fins lucratives.

3. Des syndicats ouvriers enracinés :

Les sociaux-démocrates, en Tunisie et dans le monde, ont fait de la défense des travailleur.se.s manuel.le.s et intellectuel.le.s leur but suprême. Ils et elles font partie des plus ardent.e.s défenseur.se.s de la liberté syndicale dans les secteurs public et privé et dans la fonction publique. Les syndicats ne devraient être soumis lors de leur création qu'à la volonté de leurs adhérent.e.s et ont pour rôle de défendre leurs intérêts matériels et moraux et d'œuvrer à faire progresser les lois du travail en faveur des droits des travailleur.se.s.

Les sociaux-démocrates appellent à la mise en place de structures permanentes permettant d'assurer le dialogue social et les négociations périodiques entre l'État et les syndicats et de garantir leur participation dans tous les projets de loi qui concernent la loi du travail, la sécurité sociale, le statut des caisses sociales, la réforme des régimes de retraite et de prévoyance sociale afin de maintenir la paix sociale.

L'affiliation des syndicats à ces structures doit se faire sur la base des syndicats les plus représentatifs selon des critères objectifs, prédéfinis, qui ne soient pas soumis à la volonté absolue de l'autorité politique, ce qui serait en mesure de détruire l'unité syndicale. Il est également du devoir de l'État de contribuer au financement des syndicats du secteur public en prélevant les cotisations des adhérents par prélèvement direct.

De même, **les sociaux-démocrates** défendent ardemment le droit de grève, en ce qu'il est un droit consacré, lorsque le mécanisme de négociation échoue. La grève vient en dernier recours et constitue un moyen de pression légitime et pacifique pour défendre et arracher les droits lorsque les canaux de communication et de dialogue sont rompus.



©Fethi Belaid, AFP

Croyant en la nécessité d'unir les travailleurs.es du monde entier, **les sociaux-démocrates incitent** à créer des internationales socialistes et des fédérations syndicales régionales et internationales et à ouvrir des succursales partout dans le monde, faisant office d'espace libre pour un échange d'expériences et d'expertise entre travailleur.ses intellectuel.le.s et manuel.le.s. Ceci se fait dans la perspective de créer un syndicat international qui servirait de levier à une lutte mondiale commune pour une société harmonieuse où l'odieuse stratification des classes serait éradiquée.

C. Des médias libres et intègres

Les sociaux-démocrates sont fermement convaincu.es que la liberté des médias constitue l'un des piliers de la démocratie et qu'il est du droit de chaque citoyen.ne d'obtenir des informations correctes et de source fiable. Dès lors, ils et elles défendent fortement la liberté des médias et de la publication sans aucun contrôle préalable de la part des organes de l'État. Dans l'exercice de leur travail, les journalistes ne sont soumis qu'à la déontologie du journalisme, qu'elle découle des usages de la profession ou de celles dont les règles sont fixées par les structures professionnelles élues.

En retour, ils ne sont soumis qu'à un contrôle à-posteriori exercé par des organes régulateurs qui préservent l'exercice de la liberté des médias d'une manière qui n'en contredit pas l'essence.

Les sociaux-démocrates s'opposent également à toutes les restrictions qui peuvent accabler les journalistes et entraver l'exercice de leurs fonctions. Un.e journaliste devrait être libre d'aborder n'importe quel sujet sous l'angle qu'il ou elle choisit et d'alimenter les plateformes médiatiques. Il est de son droit d'écrire des articles d'opinion et de mener des enquêtes journalistiques et d'investigation, dans le but de trouver l'information, de parvenir à la vérité et d'obtenir des nouvelles correctes, tout en gardant sa liberté de commenter et d'exprimer son opinion. Même dans le cas où il commettrait des transgressions au cours de l'exercice de ses fonctions, il ne doit en aucun cas recevoir de peines privatives de liberté.

Bien que **les sociaux-démocrates défendent** avec vigueur la liberté d'établir des institutions médiatiques de toutes couleurs et de toutes orientations, ils et elles appellent avec cette même vigueur et par souci de purification du climat médiatique de toutes les impuretés qui peuvent l'entourer ou s'y insinuer, à élaborer une législation et à mettre en place des structures de contrôle qui protègent les plateformes médiatiques écrites, audio, visuelles et électroniques contre l'ingérence de l'argent politique, normaliser la corruption et la diffusion d'idées d'extrémisme, de violence, de discrimination, de stigmatisation et de terrorisme.

D. Une justice indépendante, juste et accompli

Les sociaux-démocrates considèrent que la justice libre et indépendante, qui protège les droits des personnes et ne fait aucune distinction entre les individus autrement que sur la base du respect de la loi et des principes de justice et d'équité, est l'un des piliers les plus importants de l'instauration du système démocratique.

Les sociaux-démocrates soulignent que l'indépendance de la justice doit être, à la fois, organique et fonctionnelle. Sur le plan organique, ils et elles **appellent** à une séparation totale entre les pouvoirs judiciaire et exécutif et à interdire l'affectation des juges à des tâches exécutives directes afin d'éviter leur partialité.

Ils et elles **considèrent** également que fournir des garanties de l'indépendance et de la justice du pouvoir judiciaire relève de la responsabilité de l'État. Il est chargé de fournir les moyens logistiques qui permettent à la justice

d'exercer ses fonctions convenablement sans être soumise à des pressions financières ou politiques ou à une menace pour l'intégrité physique des juges et de leurs familles.

Quant au niveau fonctionnel, **les sociaux-démocrates considèrent** que l'affectation des juges doit se faire selon des critères objectifs, scientifiques et sociaux précis. Outre le niveau scientifique et la formation continue, il faut veiller à ce que le/la juge, dans l'accomplissement de sa mission, soit à l'abri de toutes influences, marchandages et tentations. Par conséquent, il/elle ne devrait en aucun cas se trouver dans une situation qui permettrait de l'exploiter et de l'influencer. Ceci ne peut se faire que si l'État garantit au juge une rémunération gratifiante qui lui assure une vie décente et de se consacrer pleinement à la mission de la magistrature.

E. Un contrôle transparent et efficace

Pour **les sociaux-démocrates**, la corruption constitue une intensification effrayante et dangereuse, héritée de l'ère de la dictature, de tous les dysfonctionnements structurels et organisationnels qui laissent présager l'érosion du régime, la prééminence du népotisme, la dépendance, l'absence d'intégrité, de transparence et d'égalité des chances, ce qui mène inévitablement à l'échec des États et à leur effondrement. Ils et elles s'emploient donc à exposer, à dénoncer et à lutter contre la corruption, dans toutes ses manifestations, des plus manifestes au plus timides.

Afin d'éradiquer radicalement la corruption, **les sociaux-démocrates appellent** l'État à formuler une politique claire et à établir des structures de contrôle permanentes, impartiales et indépendantes de l'autorité politique afin de lutter contre la corruption. Il est impératif de ne pas se contenter de solutions palliatives et d'interventions ponctuelles sous le coup de l'actualité ou en réponse à des pressions circonstancielles. Il est également primordial de doter ces structures de contrôle de tous les moyens nécessaires leur permettant d'accomplir leurs missions dans les meilleures conditions possible, dont notamment la promulgation de textes juridiques permettant une intervention rapide et une traduction immédiate devant la justice. Ces structures doivent par ailleurs pouvoir disposer de moyens logistiques et financiers, de ressources humaines compétentes entre fonctionnaires, expert.es, technicien.ne.s et spécialistes connu.es pour leur intégrité, libres dans l'accomplissement de leur mission et sujet.te.s uniquement à leur conscience et à leur devoir de défendre l'intérêt public.

III. De l'établissement de la légitimité du pouvoir à travers des élections libres et intègres

Les sociaux-démocrates, en Tunisie et dans le monde, ont démontré leur détermination à défendre pacifiquement l'idée démocratique et son aspect procédural qui consiste en la nécessité d'organiser des élections transparentes et intègres qui confèrent au pouvoir sa légitimité. Selon eux/elles, le pouvoir politique ne peut avoir de légitimité en dehors du contexte électoral, quelles qu'en soient les justifications. C'est pour cette raison, par exemple, que dans leur lutte contre la dictature en Tunisie, ils et elles ont fermement condamné la fausse légitimité de l'ancien régime qui reposait sur l'organisation d'élections formelles dépourvues des éléments les plus élémentaires de l'intégrité et de la transparence, et sur l'adoption d'une législation sur mesure restreignant le droit de se présenter aux élections et excluant les candidat.e.s rivaux.les les plus sérieux.ses.

Les sociaux-démocrates admettent qu'il est possible que le processus électoral soit sujet à des oppositions fondées sur des fondements philosophiques et intellectuels. Mais les élections restent, **à leurs yeux**, le meilleur produit de la pensée et de l'expérience humaines pour exprimer la volonté publique. Il n'y a pas de place aujourd'hui pour une légitimité de l'autorité issue de l'héritage, des coups d'état, ou du leadership historique.

Les sociaux-démocrates étaient donc et continuent d'être à la pointe des forces engagées à respecter les règles électorales, à appliquer l'alternance politique, à refuser l'argent corrompu et l'instrumentalisation des médias au service des principaux lobbies économiques et financiers, dans une réalité où les électeurs.trices sont encore peu sensibles à l'influence que pourrait avoir ce genre de pratiques sur les processus électoraux. Ils et elles estiment qu'une concurrence loyale ne peut avoir lieu que si les règles du jeu électoral sont convenues entre tou.s.tes et établies à l'avance. Ceci garantit qu'une majorité politique ne sera jamais en mesure de modifier les règles de fonctionnement de la démocratie en général et des élections en particulier avant la fin du mandat parlementaire de manière à leur conférer un avantage ou à empêcher l'alternance pacifique du pouvoir ou à influencer le peuple en l'empêchant d'exercer son libre choix.

Ainsi, les sociaux-démocrates sont fermement convaincu.e.s que l'acte électoral dans un État démocratique repose sur les principes suivants :

- Que le changement au niveau du pouvoir ne puisse être que pacifique afin que la lutte pour le pouvoir ne se reporte pas sur la société et entraîne un risque de violence au sein du peuple-même.
- Que la concurrence pour le pouvoir au sein des systèmes démocratiques ou la lutte contre la tyrannie et l'oppression sous des régimes autoritaires et oppressifs ne peuvent se faire que par des moyens civils pacifiques. **Les sociaux-démocrates** n'admettent pas de moyen d'accéder au pouvoir autre que celui de convaincre les citoyen.es de leurs choix économiques, sociaux et sociétaux afin de gagner leurs voix à travers les urnes lors de rendez-vous électoraux réguliers.
- Que l'arbitrage entre les différentes orientations politiques reflétant la multiplicité des blocs sociaux ayant chacun des intérêts différents et un leadership différent, doit reposer sur une règle qui garantit qu'il n'y ait pas d'affrontement violent entre ces différents blocs. Ainsi, il revient aux élections, seules, de révéler régulièrement l'étendue de ces différents courants et d'assurer leur représentation au sein des institutions de pouvoir, qu'il s'agisse de gouvernement ou d'opposition.
- Que les élections offrent au peuple une occasion régulière de sanctionner ses dirigeants.e.s ou de renouveler la confiance qu'il leur porte selon s'ils et elles ont tenu leurs promesses ou échoué à les réaliser.
- Que la démocratie signifie également que les vainqueurs des élections ne doivent pas aller au bout de cette victoire, au sens de se mandater en tant que majorité politique pour mettre en œuvre des politiques à la limite de l'oppression et de la tyrannie.
- Que le peuple reste souverain et a toujours le dernier mot. Il reprend la parole lorsque survient des crises politiques étouffantes qui rendent impossible la formation de gouvernements à travers le processus ordinaire ou en cas de dysfonctionnement total au niveau des travaux du parlement en raison de l'absence d'une majorité claire. Ceci est possible par l'organisation d'élections anticipées selon les conditions de forme et de fond fixées par la Constitution.



©Ezequiel Scagnetti

IV. Au sein de l'État des institutions : mettre en place des institutions démocratiques solides

Les sociaux-démocrates cherchent à édifier un État d'institutions capable de résister à tous les revers qui préfigurent le retour de la tyrannie. Cela passe nécessairement par la mise en place d'institutions démocratiques au service des citoyen.ne.s visant à réaliser un **progrès** national à la fois collectif et individuel.

A. L'institution législative : un parlement national

Les sociaux-démocrates défendent la nécessité de mettre en place un parlement national qui représente véritablement le peuple, se charge de promulguer une législation progressiste et sociale, et assure un contrôle réel sur le pouvoir exécutif. Les membres du parlement devront disposer de moyens logistiques et de ressources humaines leur permettant d'accomplir efficacement ces trois rôles essentiels.



Session inaugurale de l'Assemblée nationale constituante, le 22 novembre 2020
©Samir Abdelmoumen

1. Une véritable représentativité du peuple

Les sociaux-démocrates considèrent que, dans le cadre de la démocratie représentative, le Parlement a pour tâche de représenter les citoyens et de transmettre leurs préoccupations au pouvoir exécutif, ainsi que d'intervenir rapidement et efficacement pour résoudre les problèmes collectifs causés par un éventuel dépassement ou une déviation du pouvoir, et ce à tous les niveaux, du centre au local.

Ils et elles **affirment**, en retour, que le peuple demeure souverain et a toujours le dernier mot. Il est donc impératif qu'il soit consulté sur les grands choix et orientations qui affectent son destin et cela ne peut se faire que par l'organisation de référendums populaires sur des questions décisives spécifiques définies par la Constitution.

2. Une législation progressiste et sociale

Les sociaux-démocrates estiment que le droit positif issu du libre arbitre représente la source de la législation dans un État démocratique. Ils et elles **soulignent** que la promulgation des textes juridiques doit se faire en tenant compte des contraintes qui entourent ce processus, de leur actualité, de leur efficacité, des perceptions politiques qui dictent leur élaboration, et des visions et projets qu'ils visent à réaliser.

Le rôle de contrôle du Parlement se manifeste notamment dans l'organisation des auditions du gouvernement et en adressant des questions écrites et orales pour éviter qu'il ne dévie de son rôle ou échoue à garder le bon fonctionnement de l'État.

B. Le pouvoir exécutif : une bonne gouvernance

Quelle que soit la forme que prend le système politique et constitutionnel du pays, et quelle que soit la forme du pouvoir politique, **les sociaux-démocrates** croient en la nécessité d'un pouvoir exécutif qui sert d'outil de réalisation de la bonne gouvernance. Ceci commence en premier lieu par le respect de la loi et de la transparence, en plus de la nécessité d'être efficace et efficient dans la réalisation des politiques publiques et la traduction des grandes visions et programmes en réalité tangible grâce à un travail procédural détaillé et technique. Il est également inconcevable qu'un pouvoir exécutif représentatif de son peuple et respectueux des règles de la démocratie ne soit pas soumis aux décisions judiciaires et ne soit pas tenu d'exécuter ses décisions, notamment celles du Tribunal administratif et de la Cour des comptes.

C. Cour constitutionnelle : une justice qui protège la Constitution et maintient sa suprématie

Les sociaux-démocrates affirment que tout système démocratique doit disposer d'une institution judiciaire chargée de faire respecter la constitution, d'assurer le contrôle des actes législatifs et d'examiner les conflits de compétences entre les composantes du pouvoir exécutif. Cette institution ne peut être que la Cour constitutionnelle.

Conscient.e.s qu'elle ne fournit pas de solution magique à tous les problèmes politiques, **les sociaux-démocrates** considèrent que la Cour constitutionnelle ne peut accomplir les missions politiques et constitutionnelles qui lui sont confiées que si elle fait l'objet d'un consensus national, qu'elle reste au-dessus de tout de conflit partisan, et qu'elle joue son rôle politique en toute indépendance, ayant pour seul objectif de préserver la constitution et de préserver sa suprématie.

D. Le pouvoir local : une décentralisation dans le cadre de l'État unitaire

Les sociaux-démocrates affirment qu'aucune autorité centrale au monde n'est encore en mesure d'exercer son autorité absolue et de traiter, seule, toutes les questions citoyennes dans le cadre d'un gouvernement centralisé ou déconcentré. C'est pour cette raison qu'ils et elles défendent vigoureusement le renforcement du pouvoir local sur la base de la décentralisation afin de parvenir à une démocratie participative et à plus d'efficacité.

Il n'est pas possible d'imaginer un système décentralisé efficace, **selon eux**, en dehors du cadre d'une stratégie claire de partage du pouvoir entre le central et le local et sans mettre toutes les ressources matérielles, logistiques et législatives à la disposition des autorités locales et régionales afin qu'elles puissent être efficaces, mettre en œuvre les politiques de l'État et être en mesure d'appliquer les lois du pays qui s'y rapportent.

Par ailleurs, **les sociaux-démocrates** mettent en garde que les fondations du pouvoir local doivent être établies sur des bases solides et dans le cadre de l'unité de l'État, en tenant compte de la structure sociale et démographique. La décentralisation ne doit pas se limiter à une approche juridique formelle et elle ne doit pas non plus se transformer en un mécanisme de division de l'unité du territoire national, ou devenir un vecteur de tendances séparatistes ou alimenter les conflits régionaux.

E. L'institution sécuritaire et militaire : une police et une armée républicaines

Les sociaux-démocrates sont fiers/fières de la conviction républicaine solidement ancrée chez les enfants de l'institution militaire et ses hauts-dirigeant.e.s. En effet, l'armée tunisienne a toujours accompagné l'édifice démocratique, protégé les institutions de l'État et préservé leur pérennité. Cette relation doit être soutenue et renforcée pour deux raisons. D'abord pour que la démocratie tunisienne soit immunisée contre l'éventualité de coups d'État. Ensuite, pour que les Tunisiens.e.s protègent leur institution militaire face aux éventuelles infiltrations et aux possibilités de déviation de

ses missions originelles, à savoir la protection du territoire national et de l'État contre les agressions extérieures, protéger les institutions et la société des dangers terroristes et contribuer aux projets de développement, aux opérations de construction et de reconstruction.

D'autre part, **les sociaux-démocrates** soulignent que l'institution sécuritaire représente la première ligne de défense de la société tunisienne contre la criminalité ordinaire et en particulier la criminalité terroriste. Bien que l'ancien régime ait instrumentalisé l'institution sécuritaire pour réprimer la société en général et les mouvements politiques, syndicaux et contestataires en particulier créant ainsi des tensions aux niveau des relations entre cette institution et les citoyen.nes, la contribution à la construction d'une institution policière républicaine qui transcende les conflits partisans est l'une des tâches les plus importantes entreprises par **les sociaux-démocrates** depuis 2011.



«Freedom Flower»

©Wassim Ben Rhouma sous licence CC BY-NC-SA 2.0



V. Retour au commencement : de l'Union pour la social-démocratie

Les sociaux-démocrates restent à la tête des forces nationales ayant gardé la ferme conviction que la démocratie constitue le meilleur système pensé par l'humanité pour gérer pacifiquement la diversité et la différence au sein des sociétés. Ils et elles se tournent vers toutes les autres forces portant cette même conviction dans la perspective de voir la démocratie devenir la seule base guidant l'action du pouvoir et de ce qui s'y rapporte.

Les sociaux-démocrates affirment que la démocratie représente avant tout une culture qui doit être ancrée dans la société, et pensent que les textes juridiques ne peuvent pas à eux seuls imposer un système juste et démocratique. L'édification textuelle et structurelle de la démocratie, incarnée par la rédaction de textes et l'établissement de structures, doit être fondée principalement sur une culture démocratique bien établie dont **les sociaux-démocrates** sont imprégné.es et envers laquelle ils et elles sont engagé.e.s.

Pour **les sociaux-démocrates**, la démocratie ne se résume pas à l'aspect procédural, qui n'est qu'une manifestation technique parmi d'autres et un des mécanismes de sa réalisation. La démocratie est porteuse d'une vision et d'une perception complète de l'individu, du monde et de la gestion des affaires publiques. Elle comprend également un ensemble de fondements et de principes qui se traduisent sur le plan procédural par un ensemble de mécanismes et de moyens permettant de concrétiser cette vision.

Pour **les sociaux-démocrates**, la démocratie ne se résume pas seulement à son aspect civil et politique, qui repose sur la protection des libertés individuelles et publiques et la participation à la vie politique. Elle porte également des valeurs et un contenu humain, économique, social et culturel qui conduit à l'établissement de l'État-providence social démocratique aux aspirations humanistes. C'est l'État auquel croient **les sociaux-démocrates** en Tunisie et dans le monde, et travaillent à l'édifier et à voir ses lumières se répandre dans le monde entier.



Chapitre deuxième

Une économie sociale alternative, pour le bien-être de tous.es

(Ce texte est déconseillé au partisan.es du
capitalisme sauvage)

Nul n'entre s'il ne croit
en une économie sociale alternative...

I. Au commencement : la social-démocratie d'abord, la justice sociale toujours...

Malgré l'importance de la démocratie politique dans l'établissement du contrat social civil, s'en contenter revient à porter une vision réductrice et fragmentée de la démocratie. **Les sociaux-démocrates** croient donc fermement en la dimension globale de la démocratie, qui ne la réduit pas à son seul aspect politique. **Selon eux**, cette dimension globale ne peut être atteinte qu'en ancrant la démocratie dans sa profondeur sociale, de manière à établir la justice sociale et le développement global et équitable.



Par conséquent, défendre de la démocratie sociale et économique équivaut, **aux yeux des sociaux-démocrates**, à défendre le système démocratique dans son intégralité, sa complémentarité et son interdépendance. En ce sens, cela revient aussi et surtout à défendre un véritable contrat social qui

C'est qu'une démocratie formelle vide de tout contenu économique et social n'est qu'une illusion de la démocratie, qui conduit inévitablement et inéluctablement à sa disparition à la première épreuve de la réalité et de l'histoire.

assure les conditions d'une coexistence entre les individus de la société sur une même base d'égalité, de justice et d'équité. C'est qu'une démocratie formelle vide de tout contenu économique et social n'est qu'une illusion de la démocratie, qui conduit inévitablement et inéluctablement à sa disparition à la première épreuve de la réalité et de l'histoire.

Les sociaux-démocrates préconisent donc de mettre en place les assises de la social-démocratie, qui se traduisent, dans leurs aspects sociaux et économiques, et sur le terrain, par des politiques économiques et sociales qui soient au service du peuple et puissent produire un progrès global et un développement équitable. C'est l'expérience de la démocratie qui permet au peuple de réaliser son importance. Un peuple véritablement convaincu de ce système

ne l'adopte pas seulement mais devient prêt à le protéger quels que soit les justifications, pressions, tentations ou menaces auxquels il est confronté. Car la social-démocratie, en plus d'accorder au peuple le droit de choisir librement ses représentant.es, lui fournit aussi et surtout, les éléments d'une vie commune décente, garantit le bien-être général et préserve ainsi la paix sociale de toute perturbation sociale qui pourrait menacer l'entité de l'État.

La défense de l'économie sociale par les sociaux-démocrates découle de leur croyance ferme en l'importance du rôle de l'État dans l'économie. Plus précisément à travers la lutte et l'effort constant pour ériger un État-providence social se traduisant par le compromis historique qu'ils et elles établissent entre, d'une part, une économie du marché fondée sur la liberté de l'initiative économique qui produit des richesses, et d'autre part, les mécanismes d'ajustement avec lesquelles l'État intervient pour encadrer le marché et garantir une redistribution équitable de la richesse de manière à assurer la justice sociale.

II. De la critique du mode de production capitaliste : Non.. à la cupidité du capital

Les sociaux-démocrates luttent pour la souveraineté populaire dans ses divers aspects et manifestations, en particulier dans le cadre du système économique, à travers la lutte pour la souveraineté des peuples sur leurs ressources et leurs richesses nationales. **Pour eux**, cette lutte passe par la libération du peuple de la domination du pouvoir économique des grand.e.s détentrices et détenteurs du capital, et de la profonde inégalité matérielle qui en résulte, creusant encore plus les disparités entre classes, et conduisant, sur le plan social, à l'aggravation de l'inégalité économique et sociale et à une aliénation politique qui fragilise l'unité nationale et préfigure l'éclatement de conflits et de révoltes sociales menaçant l'entité des nations.

Toutes ces raisons assemblées font que **les sociaux-démocrates** se concentrent principalement sur la critique des fondements du système capitaliste, et plus particulièrement la critique du mode de production capitaliste, le plus dominant dans le monde. Le mode de production capitaliste repose principalement sur deux caractéristiques : la première étant l'existence d'une structure de classe basée sur la propriété privée des moyens de production exploités par les grands propriétaires de capitaux, contre une majorité de personnes offrant leur force de travail à vendre sur le marché du travail. La seconde étant la régulation économique déterminée par le libre-échange décentralisé des biens.



©Cristina Bernazzani

Les sociaux-démocrates soulignent que libérer totalement le modèle économique conduit inévitablement à l'aggravation des inégalités sociale puisque dans cette situation, la majorité de la main-d'œuvre intellectuelle et manuelle dépend entièrement de la volonté de la minorité détentrice du capital. Comme résultat, le destin des individus est sujet aux règles du marché qui priorisent le gain rapide et l'extrême richesse au détriment des règles de justice et d'équité. Nous nous retrouvons ainsi face à une minorité riche qui dispose de la richesse contre une majorité appauvrie et marginalisée, reflet de la profonde et abjecte stratification sociale.

Les sociaux-démocrates mettent en garde contre l'apologie que font les tenants du capitalisme, selon laquelle le système capitaliste possède la capacité de s'auto-ajuster grâce aux lois du marché basées sur l'offre et la demande. Ces dernières et ces derniers avancent comme argument que ce système a réussi à survivre à toutes les crises économiques et financières passées, en permettant à l'État d'intervenir et, notamment, d'injecter des fonds sur le marché pour sauver l'économie de l'effondrement. Pour **les sociaux-démocrates**, cette caractéristique d'adaptation ne doit pas cacher les nombreuses failles existantes.

À cet égard et en se référant à l'histoire et à des expériences passées, **les sociaux-démocrates** pointent du doigt le défaut structurel caractéristique du système capitaliste dans sa totalité. Cela est particulièrement visible durant les crises majeures et récurrentes, à commencer par la crise économique des années trente du siècle dernier, jusqu'à la crise financière mondiale de 2008 et ses répercussions désastreuses sur les grandes économies ayant affecté

diverses parties du monde et causé d'innombrables tragédies sociales résultant principalement de la faillite des entreprises et des licenciements des travailleurs.

Les sociaux-démocrates avisent que le recours à l'État en temps de crise pour sauver l'économie constitue une preuve irréfutable de l'incapacité du marché à s'auto-ajuster en l'absence du rôle structurel, organisationnel et d'ajustement de l'État, ce qui met à nu l'inconsistance de la fausse allégation sur son autosuffisance et son autonomie.

C'est pour cela que **les sociaux-démocrates** estiment que l'intervention de l'État ne doit pas rester circonstancielle et dépendre de la survenue de crises causées par le système capitaliste défaillant. L'État n'existe pas pour réparer ce que le capitalisme corrompt. L'État doit plutôt accompagner le mode de production économique capitaliste et fixer des solutions d'ajustement afin d'éviter ces crises à l'avenir.

Les sociaux-démocrates continuent à défendre avec ferveur l'alternative sociale-démocrate face à la droite libérale partout dans le monde, qui prétend que ces tendances néolibérales ne sont pas un choix économique et social mais représentent plutôt des tendances scientifiques, qui définissent des règles et des lois économiques à respecter. Selon cette vision, l'État se doit d'être un organe neutre en matière de classe et d'économie qui n'interfère pas dans les affaires économiques.

Les sociaux-démocrates sont de plus en plus convaincu.es de l'importance du rôle de l'État et refusent de s'aligner sur les normes et les thèses néolibérales qui appellent à empêcher toute intervention de régulation de l'État, à privatiser tous les secteurs économiques, à appliquer une austérité sans limites dans les dépenses publiques et sociales de l'État, à promulguer une législation fiscale au service des plus nantis, et à fragiliser encore plus l'échelle salariale. En conséquence, ils et elles affirment que ces thèses sont fausses et mensongères et croient fermement en une alternative économique, qui n'est pas seulement possible mais nécessaire.

□
***L'intervention de l'État ne doit pas rester
 circonstancielle et dépendre de la survenue de crises
 causées par le système capitaliste défaillant... plutôt
 accompagner le mode de production économique
 capitaliste et fixer des solutions d'ajustement***
 □

III. De la thèse sociale-démocrate : Oui... à un capital national

Les sociaux-démocrates ne se contentent pas de critiquer le mode de production capitaliste. **Ils et elles** ne se définissent pas uniquement par leur opposition absolue au capitalisme et ce rapport critique au système capitaliste ne suffit plus, aujourd'hui, à déterminer leur identité. Il devient ainsi nécessaire d'élaborer une théorie économique et sociale alternative au mode de production capitaliste. Cette critique, ainsi que les observations pratiques portées aux failles de l'économie capitaliste ne signifient pas que **les sociaux-démocrates** rejettent l'investissement et l'accumulation des richesses par les propriétaires des moyens de production. Elles visent plus précisément l'injustice du capitalisme que constitue l'appropriation sans limites des richesses et l'absence de sa juste répartition.

En plus de leur engagement sans réserve dans les luttes quotidiennes contre les inégalités économiques et les injustices sociales résultant des règles de fonctionnement de l'économie du marché capitaliste, **les sociaux-démocrates** valorisent aussi, objectivement et rationnellement, l'efficacité de ce mode économique en matière de création de la richesse nécessaire au développement des sociétés et au progrès technique accompagnant ce processus.

De plus, en se référant aux leçons tirées de l'échec des expériences économiques des démocraties populaires dans l'Histoire, **les sociaux-démocrates** considèrent que la redistribution des richesses requiert de commencer à produire une richesse nationale par un capital national dans des quantités qui permettent de les redistribuer de manière à réduire la misère et la pauvreté.

Les sociaux-démocrates ne s'opposent donc pas au processus de production de la richesse et d'augmentation du volume du capital, mais s'opposent plutôt aux abus d'une économie du marché basée sur la recherche effrénée et incontrôlée du profit et soumise aux diktats des marchés financiers mondiaux.

*la redistribution
des richesses
requiert de
commencer à
produire une
richesse nationale
par un capital
national dans
des quantités qui
permettent de les
redistribuer de
manière à réduire
la misère et
la pauvreté.*

La thèse sociale-démocrate repose sur un appel à établir un nouveau modèle de développement basé sur la création de la richesse selon des règles qui permettent au capital national de se régénérer et de réinvestir, dans le cadre de relations sociales qui garantissent les droits des travailleurs.es, des paysan.es et des classes sociales que le marché a exclues du processus de développement les abandonnant seules dans leur misère.

Ainsi, **les sociaux-démocrates** ont dépassé le simple rejet de principe de l'économie du marché, régie par la soumission des rapports sociaux aux règles de l'achat, de la vente, du profit et de la perte, vers la conception d'une alternative économique et sociale sur des bases sociales solides.

IV. Des fondements de l'alternative économique et sociale

L'approche sociale-démocrate en économie est fondée sur la primauté de l'humain et de la finalité sociale sur le capital. Mais cette primauté ne signifie pas tant une négation du capital qu'une mise au service de l'humain. Le capital cesse ainsi de servir d'outil de dépossession et d'aliénation des êtres humains.

Sur la base de cette primauté fondatrice et fondamentale, **les sociaux-démocrates** adoptent une approche économique qui met l'économie du marché au service de l'humain et prône des valeurs humaines contre les disparités économiques et sociales qui annihilent les principes d'égalité citoyenne et de justice sociale. Par conséquent, la social-démocratie est aujourd'hui une alternative partisane de la production économique et de l'investissement bénéfique et productif de la richesse nationale contre la rente et la spéculation.

la social-démocratie est aujourd'hui une alternative partisane de la production économique et de l'investissement bénéfique et productif de la richesse nationale contre la rente et la spéculation.

Ainsi, **les sociaux-démocrates**, tout **en défendant** le droit à la propriété individuelle en général des moyens de production en particulier, rejettent catégoriquement les processus de nationalisation forcée, et encouragent l'adoption de politiques publiques, la promulgation de législations nationales et la promotion de l'investissement du capital national sans porter atteinte au principe du profit. D'autre part, ils et elles **soutiennent** fermement que la propriété est avant tout une fonction sociale et non un grossier instrument d'appropriation individuelle et d'individualisme égoïste.

Les sociaux-démocrates sont d'avis que ce qui a été précédemment établi en termes de primauté fondamentale et absolue de l'humain dans l'économie sociale se manifeste, au niveau pratique, et notamment par opposition au capitalisme, à travers les questions vitales suivantes :

- a. **Encourager** la formation d'un capital national qui produit de la richesse et des opportunités de production au sein du marché national et crée de l'emploi pour ses citoyen.ne.s en fonction des besoins nationaux, par opposition à un capital soumis à une dynamique et à des besoins non nationaux, déterminés par les marchés financiers mondiaux.
- b. **Prendre l'initiative** de réinvestir les richesses privées sur le marché local, par opposition aux capitaux qui privent le marché intérieur de ses profits en les faisant passer clandestinement sur des comptes bancaires à l'étranger ou en les plaçant dans des paradis fiscaux qui échappent à tout contrôle ou reddition des comptes.
- c. **Appeler** à la production des biens de consommation au sein du marché national en encourageant l'industrie nationale, par opposition aux capitaux qui importent des marques étrangères et inondent le marché local d'importations de luxe qui creusent le déficit de la balance commerciale, jusqu'à ce que le produit intérieur se retrouve dans les poches de ceux qui contrôlent les marchés internationaux.
- d. **Prêter attention** à l'investissement national, qui repose principalement sur un tissu économique soutenu par les petites et moyennes entreprises à haute productivité et à large capacité d'emploi, par opposition à une économie basée sur la création de monopoles transnationaux qui étouffent l'investissement et remettent la décision économique nationale entre les mains de lobbies économique mondialisés.

V. De la nécessité de réhabiliter le concept d'État-providence

Forts de leur croyance en la centralité du nouveau rôle de l'État dans l'économie sociale, **les sociaux-démocrates œuvrent** à rallier un large consensus national autour de la réhabilitation du concept d'État-providence. Ce concept se situe au centre entre, d'une part, une vision qui cherche à neutraliser complètement le rôle de l'État dans les affaires économiques jusqu'à en faire une entité qui se contente d'observer ce qui se passe sans y interférer, et d'autre part, une deuxième vision où l'État est le seul acteur de l'économie et le seul participant au cycle économique.

Le nouvel État-providence, auquel **les sociaux-démocrates** croient et dont ils et elles cherchent à poser les fondements, est un État qui opère une intervention, à la fois, équilibrée et nécessaire dans l'économie. Intervention qui part d'une planification rationnelle et d'une vision prospective de l'avenir, en élaborant des plans de développement et des plans stratégiques, en fixant les objectifs et les grandes orientations et en orientant les relations économiques. Ceci devra se faire de manière à maintenir le taux de production le plus élevé possible, à ajuster les déséquilibres du marché et à contrôler les prix chaque fois que nécessaire. L'État devra, en tout temps, placer parmi ses priorités le fait de permettre à la majorité de ceux et celles qui n'ont pour richesse que leurs bras et leur esprit de vivre dans la dignité.



Le nouvel État-providence, est un État qui opère une intervention, à la fois, équilibrée et nécessaire dans l'économie. Intervention qui part d'une planification rationnelle et d'une vision prospective de l'avenir...



A. Les bases de l'État-providence :

En concordance avec le rôle effectif de l'État-providence, **les sociaux-démocrates appellent** à ce que l'État intervienne efficacement dans la régulation du secteur économique et dans la protection des différentes classes sociales qui ne disposent pas de moyens de production, afin de parvenir à la justice sociale. Cela passe par un certain nombre de mécanismes et de moyens, qu'il est possible de résumer comme suit :

1. Un secteur public compétitif et efficace

Les sociaux-démocrates croient en l'importance du secteur public dans l'économie en tant que levier de croissance et pilier de la souveraineté nationale. Par conséquent, et contrairement aux voix appelant à la privatisation complète du secteur public sans condition, ils et elles revendiquent, de manière très réaliste et rationnelle, la nécessité pour les institutions publiques de demeurer entre les mains de l'État afin de remplir les fonctions souhaitées, à savoir : fournir les services nécessaires tels que l'énergie, le transport, l'eau potable, etc., fournir des revenus importants à l'État grâce à ses activités rentables. D'autre part, ils et elles **exigent** une bonne gouvernance des institutions publiques, selon les approches les plus récentes en matière d'administration et de gestion, de manière à débarrasser ces institutions de la bureaucratie qui entrave leurs activités et les empêche d'intégrer l'économie du marché, et donc d'être hautement et efficacement concurrentielles.

*une bonne gouvernance des institutions
publiques, selon les approches les plus
récentes en matière d'administration
et de gestion*

2. Une couverture sociale et une retraite confortable pour tous les travailleurs.es

Une société qui ne respecte pas les personnes âgées, ne leur assure pas une vie décente et les abandonne sans pension de retraite et sans protection sociale, est une société qui a perdu les éléments les plus simples de son humanité, devenant indigne de respect et vouée inévitablement à se désintégrer.

Les sociaux-démocrates défendent le droit à une couverture sociale qui assure aux travailleurs.es manuel.le.s et intellectuel.le.s une pension de retraite décente pour leurs longues années de travail, et leur garantit d'être traité.es contre les potentielles maladies qui peuvent survenir dans leur vieillesse. Ayant consacré leurs années de jeunesse à faire progresser le pays et à l'élever parmi les autres nations, il est plus qu'un devoir de faire en sorte qu'ils et elles ne se retrouvent pas, ainsi que leurs familles, seuls face aux maladies, aux épidémies et aux aléas du destin.

*le droit à une couverture sociale
qui assure aux travailleurs.es
manuel.le.s et intellectuel.le.s une
pension de retraite décente*



Source: www.shutterstock.com

3. Un système fiscal progressif et équitable

Les sociaux-démocrates appellent à la mise en place d'un système fiscal progressif et équitable. À cet égard, ils et elles **considèrent** que la collecte d'impôts est un devoir national pour tou.te.s les citoyen.nes, en tant que contribuables. Ils et elles **réclament** également l'application de peines sévères à toute personne commettant une fraude fiscale.

En contrepartie, ils et elles **luttent** pour une fiscalité équitable qui tienne compte de la situation sociale des citoyen.nes et n'accable pas la classe des salarié.es et des employé.es d'impôts excessifs qui mèneraient à la détérioration de leur situation économique et sociale et causeraient des griefs qui pourraient, à leur tour, alimenter des tensions sociales.

Aux yeux des sociaux-démocrates, la justice fiscale n'est obtenue que par l'application des principes de progressivité et de proportionnalité. L'argent versé à l'administration des impôts doit être proportionnel aux revenus et aux richesses, ce qui à son tour réalise la progressivité dans la perception des impôts socialement et le prélèvement des contributions financières pour la gestion des affaires publiques en toute équité.

4. Une vraie solidarité sociale

Partisan.es des classes populaires et des groupes marginalisés, **les sociaux-démocrates appellent** à poser les bases d'une véritable solidarité sociale. Il s'agit d'une solidarité sociale qui réalise la justice sociale souhaitée, contribue à améliorer la situation des pauvres qui n'ont pas trouvé leur place dans un système économique ainsi qu'un cycle de production assujetti à la dualité du profit et de la perte et à soutenir les personnes ayant perdu leurs moyens de subsistance à cause de catastrophes naturelles ou de grandes crises économiques inattendues et inévitables.

Les sociaux-démocrates militent pour mettre en place un système social juste qui garantisse aux groupes marginalisés et aux familles nécessiteuses le droit à la protection sociale et leur assure des pensions régulières et des subventions occasionnelles qui sont périodiquement ajustées en fonction de la variation du niveau de vie et des prix. En cas de grandes crises économiques, ce système devrait également pourvoir les salarié.es, les petit.e.s artisan.e.s et professionnel.le.s d'aides ponctuelles leur permettant de faire face aux dépenses quotidiennes et urgentes.

*poser les bases d'une véritable
solidarité sociale qui réalise la
justice sociale souhaitée*

5. Une loi du travail sociale et exécutoire

Les sociaux-démocrates croient en la nécessité de revaloriser la valeur du travail, qui ne doit pas se transformer en une relation d'exploitation. Ainsi, le travail est, **selon eux**, un facteur d'appartenance à la société, une source principale de dignité et un élément déterminant dans la construction des identités individuelles et collectives.

Bien que **les sociaux-démocrates reconnaissent** l'existence d'un libre marché du travail, que le secteur privé reste le premier employeur, et que le secteur public et la fonction publique ne peuvent en aucun cas absorber tous les demandeurs, d'emploi, ils et elles rejettent la marchandisation de la main-d'œuvre. Il est inadmissible pour eux/elles de traiter les ouvrières et les cultivateur.trices comme des marchandises qu'on vend, achète et épuise pour les abandonner après à leur sort. En effet, derrière chacun d'eux/elles, se trouve toute une vie de rêve, de famille, d'appréhension de l'avenir et d'aspiration à une situation meilleure.

C'est ce qui fait que **les sociaux-démocrates militent** pour une loi du travail qui soit sociale et exécutoire et qui garantisse les droits des travailleurs manuels et intellectuels, dans les divers secteurs de production, qu'il s'agisse de l'industrie, de l'agriculture ou des services. Cette loi devra fixer un salaire minimum garanti et des contrats de travail permanents qui protègent de l'emploi occasionnel et précaire, et prévoient des clauses contractuelles garantissant le droit à un salaire équitable avec ajustement automatique et assurent le droit à une couverture sociale et à des congés payés.

*fixer un salaire minimum garanti et des
contrats de travail permanents qui protègent
de l'emploi occasionnel et précaire,
et prévoient des clauses contractuelles
garantissant le droit à un salaire équitable
avec ajustement automatique et assurent le
droit à une couverture sociale
et à des congés payés.*

B. Piliers de l'État-providence

Les sociaux-démocrates appellent à ce que l'État-providence soit le levier qui réhabilitera l'ascenseur social dans son rôle de formation de la classe moyenne qui constitue la base du tissu social et la garantie de la paix sociale. Cela ne peut se faire qu'à travers le progrès et la promotion des secteurs de base dont se charge l'État, et qui constituent les piliers de l'État-providence, à savoir la santé publique, l'éducation publique et les transports publics.



©David Miller «Shankbone»

1. La santé publique pour tous.tes

Les sociaux-démocrates considèrent la santé publique comme le pilier de l'État-providence. Une santé publique efficace ne peut exister qu'à travers un tissu de santé publique couvrant l'ensemble du pays, fournissant tous

*pour une
santé
publique
gratuite et de
qualité pour
tou.te.s*

les services de santé aux personnes qui en ont besoin où qu'elles se trouvent, et aboutissant à la mise en place d'un système de soins décentralisé qui englobe trois niveaux de prise en charge : les centres de santé de base et les centres de santé de la mère et de l'enfant, les hôpitaux locaux et régionaux et les hôpitaux universitaires.

Pour y parvenir, ils et elles militent pour une santé publique gratuite et de qualité pour tou.te.s, qui garantit le droit à la prise en charge médicale, le droit au traitement, le droit à la prévention nécessaire et l'assurance maladie comme droit accessible à tou.te.s les citoyen.ne.s.

2. Un enseignement public gratuit et moderne

Les sociaux-démocrates croient en la centralité de l'éducation dans le progrès des nations. Ils et elles défendent donc ardemment l'école publique et l'université publique progressiste qui permettent aux jeunes de maîtriser les outils de la science et du savoir et de les armer pour affronter un monde en constant renouvellement et transformation et de faciliter leur intégration, plus tard, dans le cycle économique.

*une éducation
publique
gratuite et
obligatoire,
élément
essentiel à
tout progrès*

Les sociaux-démocrates plaident également pour une éducation publique gratuite et obligatoire, élément essentiel à tout progrès et outil qui sculpte les esprits critiques et forme des consciences qui croient en la science et en la relativité du savoir par opposition aux esprits dogmatiques enclins à l'imitation et souvent proie facile de l'extrémisme, mais aussi par opposition aux esprits techniciens qui font des diplômé.e.s de simples technicien.ne.s du savoir servant d'outil entre les mains du capital mondialisé.

3. Des transports en commun sûrs et efficaces

Pour **les sociaux-démocrates**, les transports, au sens large, constituent un pilier majeur du développement qui nécessite des réseaux de transports terrestres, maritimes et aériens, des ports et des aéroports qui relient l'État à ses périphéries et au monde. Dans son acception large, le transport doit se refléter sur un plan plus concret en offrant des transports en commun sûrs, rapides et efficaces à un coût raisonnable pour permettre à ceux et celles qui ne possèdent pas de moyens de transport privés de se déplacer librement et facilement et de rejoindre leurs lieux de travail, d'études ou de loisirs, afin d'être une force productive efficace au service de la nation.

offrant des transports en commun sûrs, rapides et efficaces à un coût raisonnable

C. Les fondements de la réussite de l'État-providence

Rejetant catégoriquement et par principe les solutions arbitraires et forcées et les changements radicaux et révolutionnaristes, **les sociaux-démocrates œuvrent** à remplir les objectifs de l'État-providence à travers une approche réformatrice, participative et négociée. Cette approche repose sur la formulation de politiques publiques dont les résultats sont progressivement mis en œuvre et dont l'élaboration se fait de manière participative et passe par des négociations régulières entre l'État et les syndicats les plus représentatifs d'une part et et par la supervision des négociations régulières entre les syndicats ouvriers et les syndicats des chef.fe.s d'entreprises du secteur privé d'autre part. Ceci est important dans la mesure où il permet d'éviter deux dangers principaux : la perturbation du processus de production suite au blocage des possibilités de communication entre les travailleur.se.s et les chef.fe.s d'entreprises, ou encore, l'atteinte aux droits des travailleur.se.s et des agriculteur.trices suite à un abus de la part des détenteur.trices de capitaux.

la formulation de politiques publiques dont les résultats sont progressivement mis en œuvre et dont l'élaboration se fait de manière participative

VI. De la nécessité de soutenir et de promouvoir l'économie sociale et solidaire

Les sociaux-démocrates s'opposent farouchement aux appels de la droite, en Tunisie et dans le monde, à limiter le domaine d'intervention de l'État jusqu'à l'abandon total de son rôle de gestion dans de nombreux secteurs. Cependant, si le rôle de l'État doit régresser, **ils et elles** estiment que cela doit se faire au profit d'une alternative sociale représenté par un système d'économie sociale et solidaire.

Les sociaux-démocrates tunisien.ne.s **ont longtemps lutté** pour mettre en place ce système, soutenu.es dans leur entreprise par l'Union générale tunisienne du Travail, jusqu'à la promulgation de la loi relative à l'économie sociale et solidaire. L'économie sociale et solidaire est définie par le législateur tunisien comme « un modèle économique composé d'un ensemble d'activités économiques à finalité sociale et portant sur la production, la transformation, la distribution, l'échange, la commercialisation et la consommation de marchandises et services assurés par les entreprises de l'économie sociale et solidaire, et ce, en vue de répondre aux besoins collectifs de ses membres et à l'intérêt économique et social général, et dont le but principal ne consiste pas à s'en partager les bénéfices ... ». Les activités économiques à finalité sociale sont des activités dont l'objectif principal est d'offrir des conditions de vie décentes dans une perspective d'inclusion et de stabilité sociale et territoriale pour un développement durable et un travail décent.



Source: nawaat.org

L'économie sociale et solidaire vise à "établir un équilibre entre les exigences de faisabilité économique, les valeurs de volontariat et de solidarité sociale, la justice sociale, la répartition équitable des richesses, la restructuration de l'économie informelle, en plus de la garantie du bien-être économique et social et l'amélioration de la qualité de vie.

Les institutions de l'économie sociale et solidaire s'engagent, dans leurs statuts et activités, à respecter les principes suivants : la primauté de l'être humain et de la finalité sociale sur le capital, le respect des règles du développement durable, la gestion démocratique et transparente dans le respect des règles de bonne gouvernance, la coopération volontaire et l'entraide entre les institutions de l'économie sociale et solidaire, et une rentabilité limitée.

L'économie sociale et solidaire vise à "établir un équilibre entre les exigences de faisabilité économique, les valeurs de volontariat et de solidarité sociale, la justice sociale, la répartition équitable des richesses, la restructuration de l'économie informelle, en plus de la garantie du bien-être économique et social et l'amélioration de la qualité de vie.

VII. Des droits des générations futures : Vers une économie verte et soucieuse de l'environnement

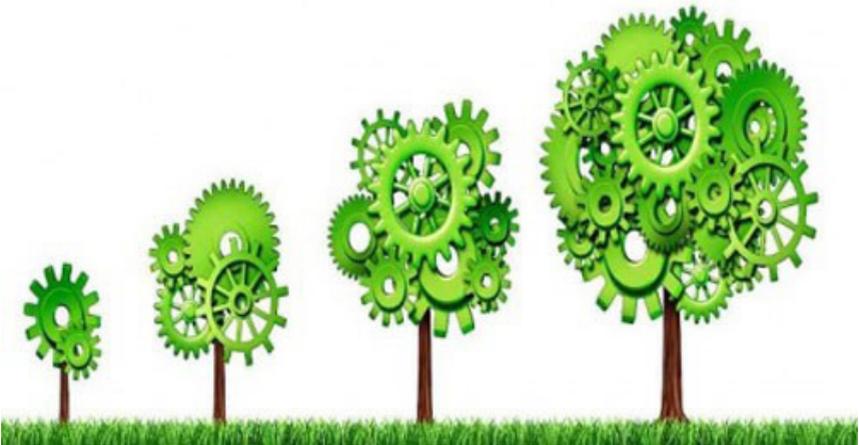
Les sociaux-démocrates rejettent catégoriquement l'économie rentière et la dépendance à l'extraction des ressources naturelles au détriment du travail, de l'effort et de la réflexion sur des alternatives. Ils et elles appellent à la protection de la richesse nationale souterraine et des droits des générations futures à les exploiter. Par conséquent, ils et elles invitent à rationaliser l'exploitation des réserves d'eau souterraine, des matières extractives minières et pétrolières, et insistent sur la nécessité d'adopter une transparence absolue dans leur gestion et leur exploitation. Et bien qu'ils et elles n'écartent pas la possibilité de recourir à des partenariats avec le secteur privé national et international pour y parvenir, ils et elles posent comme condition de préserver la souveraineté de l'État et de la société sur leurs richesses énergétiques et souterraines.

Les sociaux-démocrates appellent également à assurer la sécurité alimentaire du fait qu'elle est fait partie intégrante de la sécurité nationale et constitue un des droits des générations futures. Ceci devient possible par la préservation de la couverture végétale, des plants et semences nationales des diverses cultures, et par la protection des ressources animales et leur développement, sans épuiser les terres, sans excès d'utilisation d'engrais chimiques et d'aliments génétiquement modifiés et sans recourir à de nouvelles techniques scientifiques néfastes pour la nature, qui perturbent le cycle biologique et provoquent un déséquilibre environnemental.

Avec l'augmentation des désastres environnementaux liés aux industries polluantes, qui épuisent les ressources naturelles et avec le réchauffement global, les changements climatiques et environnementaux catastrophiques qui en résultent, la pensée **des sociaux-démocrates** reste axée principalement sur l'alternative économique d'une économie verte soucieuse de l'environnement. C'est nécessairement à travers **l'incitation** au recours à des alternatives économiques écologiques que les sociaux-démocrates sont des militants pour la préservation de la planète terre face aux dangers de son usure par ce type d'économie.

***l'incitation
au recours
à des
alternatives
économiques
écologiques***

Le monde entier commence à se tourner de plus en plus vers l'économie verte. **Les sociaux-démocrates** parient également dessus, pas seulement parce qu'elle est respectueuse de la nature et la préserve, mais parce qu'elle offre une occasion historique de renouveler l'économie et le modèle de production des richesses.



Source: UNEP/Google licence

VIII. Retour au commencement : justice sociale, société juste.

Les sociaux-démocrates ne cherchent pas à détruire complètement les structures sociales et économiques existantes pour les reconstruire et réinventer, de manière abusive, une nouvelle société selon des perceptions révolutionnaristes ou populistes et sous des désignations idéologiques attrayantes qui n'existent que dans les esprits qui les ont conçues. Mais ils et elles militent pour établir une société fondée sur l'égalité et la justice, à travers les structures qui en émanent et au moyen des mécanismes internes existants en son sein.

C'est pour cela que **les sociaux-démocrates** œuvrent à réduire les inconvénients du modèle économique capitaliste en élaborant des politiques économiques qui préparent le terrain matériel à des politiques sociales qui minimisent la pauvreté et la misère des masses appauvries et soutiennent les classes moyennes dans le cadre d'un système qui préserve l'efficacité de la production en ouvrant la voie à une économie de marché équitable, équilibrée et respectueuse de l'environnement.

Les sociaux-démocrates estiment que l'outil le plus efficace et le plus efficient pour réaliser cette politique est l'État-providence.



Chapitre troisième

Tous les droits, pour tous.es..

(Ce texte est déconseillé aux partisan.es du
repli, de l'extrémisme et de l'intolérance)

Nul n'entre s'il ne croit
en les droits et libertés individuelles...

I. Au commencement : des individus libres.. pour un projet collectif commun

La croyance en un projet libérateur et progressiste qui mène la société à la justice sociale constitue l'essence même de l'existence du **projet social-démocrate** en soi. Cela exige des **sociaux-démocrates** d'élaborer une vision complète et intégrée de la relation de l'individu avec la société. Car les destins individuels dépendent en grande partie du destin collectif. Par conséquent, la croyance en un projet commun fait que les **sociaux-démocrates** rejettent l'autorité de l'individualisme absolu qui détruit la vie collective.

En effet, **leur** action sociale ne doit pas être une combinaison de revendications individuelles et égoïstes, ou d'étroites demandes collectives ou sectorielles ou catégorielles qui soient opposées et conflictuelles. L'action collective repose, **selon leur perception**, sur un projet commun et uni qui rassemble les diverses expressions sociales, pour qu'elles soient le moteur d'un projet libérateur, collectif, uni, porté par des citoyen.ne.s libres dans une société juste.

Mais **la croyance des sociaux-démocrates** en un projet collectif ne signifie nullement qu'il s'est mué en un projet « collectiviste » dans lequel l'individu perd sa valeur ontologique. Dès lors, la construction d'un commun sociétal ne se fait jamais au détriment de l'individu en tant que valeur fondamentale et fondatrice. Ainsi, les sociétés qui effacent les identités individuelles et suppriment les droits et les libertés individuelles sous prétexte d'assimilation et d'intégration dans un projet de société complet et global, finissent par donner naissance à des régimes totalitaires autoritaires qui se fissurent, se fragmentent et s'effondrent rapidement; Ces sociétés, ni ne réussissent à accomplir leur projet idéologique qu'elles prétendent construire, ni ne préservent l'individu libre qui est le pilier de tout progrès et de tout développement.

Ainsi, et pour parvenir à une équation saine et équilibrée entre l'individu et la société, **les sociaux-démocrates estiment que leur projet** ne peut être porté que par des individus libres et égaux, jouissant de leurs droits individuels et les exerçant librement et sans tutelle.



Source: auto-porc-trait.skyrock.com

Les projets collectifs ne peuvent être réalisés sans mettre l'accent sur la valeur morale, éthique et philosophique de l'individu. Aux yeux des sociaux-démocrates, cette valeur ne peut s'incarner que dans la protection de la sphère privée de chaque individu, lui permettant de choisir librement son mode de vie, ses convictions, ses affiliations et sa pratique dans les sphères privée et publique, tant que ces pratiques ne portent pas atteinte aux droits et libertés d'autrui.

II. Les droits et libertés individuels d'abord, les droits et libertés individuels toujours...

Les sociaux-démocrates fondent leur projet de société sur l'individu libre, qu'ils et elles considèrent comme la base de toute construction démocratique et sociale. Ils et elles croient donc fermement que les droits et libertés individuels sont ce qui contribue à l'unité, au progrès et à l'avancement des sociétés et à leur immunité contre toute fragmentation interne ou invasion externe, guidés en cela par la Charte internationale des droits de l'homme.

Cela se traduit notamment dans leur inlassable effort pour consacrer le droit des individus à la vie, le droit à l'égalité complète et absolue sans aucune discrimination fondée sur le genre, ainsi que le droit des individus à adopter librement leur mode de vie individuel, à établir leur vision de l'existence sans aucune ingérence ni tutelle et à exprimer librement leurs opinions, idées et perceptions à travers les moyens et selon les méthodes artistiques qui leur conviennent.

A. Le droit sacré à la vie

Les sociaux-démocrates croient que le droit à la vie est sacré et, par conséquent, il n'est en aucun cas permis d'y porter atteinte sous quelque prétexte que ce soit. Ils et elles déclarent sans équivoque leur position de principe contre la peine de mort. Ils et elles estiment en effet que l'État a été créé pour protéger la vie des gens, et non pas pour les tuer. Ainsi, la législation sur la peine de mort n'est finalement, à leurs yeux, rien d'autre qu'une restitution d'anciens concepts et perceptions prémodernes, tels que la vengeance ou les représailles en nature (Qisas), sous des désignations attrayantes et nouvelles qui prétendent faussement appartenir aux valeurs de la modernité.



La position **des sociaux-démocrates** contre la peine de mort est soutenue par des arguments logiques et procéduraux juridiques. C'est qu'en termes de bon sens, qui est le plus équitable des repères entre les êtres humains, la réponse aux crimes, aussi monstrueux soient-ils, ne peut se faire en commettant un autre crime qui prive un individu de sa vie. Quant à l'aspect procédural et juridique, **la croyance des sociaux-démocrates** dans la présomption d'innocence et la possibilité de l'erreur humaine à n'importe quelle étape du procès, est à la base de la position qui s'oppose à la peine de mort en termes de jugement et d'application, du point de vue du droit et du point de vue des droits humains.

B. L'égalité complète et absolue entre les femmes et les hommes

Les sociaux-démocrates en Tunisie puisent dans un héritage intellectuel progressiste et réformiste solidement ancré dans l'idée de la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Ils et elles **se considèrent** comme une continuité et un perfectionnement de cet héritage éclairé et progressiste. Cela s'oppose à une conception réactionnaire de la société et de l'État qui considère encore les femmes comme des êtres incomplets et les cantonne à des tâches spécifiques selon une division et une répartition des rôles, pour le moins inhumaines et arriérées.

Ainsi, une société qui enchaîne sa moitié avec des idées paternalistes et rétrogrades ne parviendra jamais à avancer. En effet, le progrès des sociétés reste tributaire de l'émancipation des femmes et de la prévention de toute forme de discrimination à leur encontre. L'égalité complète entre les citoyens ne peut être atteinte dans une société qui continue d'opprimer les femmes et de les priver de leurs droits légitimes.



Tahar Haddad
Source: commons.wikimedia.org

C'est pour cela que **les sociaux-démocrates affirment** leur engagement inconditionnel dans toutes les luttes féministes qui œuvrent à mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes dans tous les domaines. Ils et elles **soulignent** que les déclarations appelant à reporter la bataille de la libération des femmes et à se contenter de renforcer leurs acquis et d'élargir la portée de leurs droits, sert inévitablement un projet rétrograde. Ils et elles **défendent** fortement la vitalité et le dynamisme de la société qui a déjà commencé son cheminement en direction de l'égalité.

La lutte des sociaux-démocrates se traduit sur le terrain et au niveau pratique dans l'intolérance que porte leur projet sociétal progressiste envers toute forme de discrimination, quelles qu'en soient les justifications. Ils et elles appellent à abandonner toute législation qui ne traite pas les femmes comme les égales des hommes dans le domaine du droit du statut personnel.

Ils et elles appellent également à ouvrir toutes grandes les portes à l'accès des femmes au marché du travail sur un pied d'égalité avec les hommes, à leur garantir un salaire égal et à affirmer leur droit légitime à occuper des postes importants dans la fonction publique, le secteur privé et société civile sur la base de la preuve de leur compétence et de leur bonne conduite.

Les sociaux-démocrates sont convaincu.es que le succès des femmes et leur présence renforcée dans la sphère publique et sur le marché du travail révolteront les forces réactionnaires et les individus les plus misogynes. Cela pourrait les exposer à des pressions, à des contraintes et à la violence, même au sein la famille sous prétexte de tutelle et de protection, et parfois de vengeance. **Ils et elles militent donc pour une législation** qui protège les femmes contre la persécution, la violence verbale, le harcèlement sexuel et la violence physique et économique dans les sphères publiques et privées.

C. Le droit à la protection de la sphère privée

Les sociaux-démocrates croient en la pertinence de la division entre la sphère publique et la sphère privée. Tout individu possède son champ privé et sa vie privé qui définissent son identité et son être. Par conséquent, la liberté des individus d'orienter leur vie privée et leurs choix personnels dans la direction qui leur convient, la liberté de formuler leur identité propre à partir des éléments qu'ils choisissent, la liberté de croire en ce qu'ils veulent et la liberté de formuler leur conscience et convictions comme ils le souhaitent, sont des éléments inhérents à l'être humain dans son humanité et l'exercice de cette liberté et sa protection n'est pas une charité qu'on donne et ne doit pas faire l'objet d'un quelconque chantage contre les droits et libertés publiques.

Dès lors, les sociaux-démocrates s'attachent à protéger l'espace privé des individus de toute tentative d'infiltration, d'espionnage, de surveillance ou d'ingérence à quelque titre que ce soit. Ils et elles attribuent à l'État seul le devoir d'assurer cette protection, ce qui impose d'intervenir avec force pour empêcher toute attaque à son encontre de la part des forces hostiles à la liberté, qu'elles soient extérieures ou intérieures à l'appareil d'État. Le besoin de protection est encore plus prononcé au sein de la société numérique et avec l'utilisation généralisée des réseaux sociaux, qui, tout en reconnaissant leur importance, ne doivent pas se transformer en un moyen de chantage et d'ingérence dans la vie privée des individus.

D. La liberté de religiosité et le rapport de l'État à la religion

Les sociaux-démocrates considèrent que la foi est une question personnelle et que la liberté d'être religieux ou de ne pas être religieux fait partie de la liberté de conscience et de conviction. C'est l'un des droits individuels inhérents à l'humanité des êtres humains que nul n'a droit d'entraver ou d'influencer. En effet, les convictions religieuses des individus ne peuvent être contestées dans la sphère publique, et personne, qu'il s'agisse de l'État ou autres, ne peut intervenir et orienter ces convictions.

Cependant, la non-ingérence de l'État dans les questions religieuses des individus ne signifie pas que l'État démissionne complètement de l'espace religieux. Dans ce contexte, les sociaux-démocrates estiment qu'il est du devoir de l'État de protéger les affaires religieuses en supervisant et en entretenant les lieux de culte et en nommant et en formant leurs responsables. En effet, l'abandon par l'État des affaires religieuses pourrait conduire à une sorte de privatisation des lieux de culte par des personnes porteuses d'idées religieuses extrémistes visant à diffuser une pensée obscurantiste et des visions de takfir terroristes qui mettent en danger l'État civil et la sécurité de la société.

En contrepartie, les sociaux-démocrates préviennent que la protection des affaires religieuses par l'État ne signifie en aucun cas la religiosité de l'État. Cette protection ne signifie pas non plus l'imbrication entre le religieux et le politique. Cela conduit nécessairement à garder neutres les lieux de culte et de les préserver de l'activité partisane. La question politique est, en effet, une question publique et commune, tandis que la question religieuse n'est rien de plus qu'une affaire privée pratiquée par l'individu dans son espace privé ou dans des espaces publics aménagés à des fins religieuses uniquement, loin de toute activité politique.

E. Les droits culturels

Les sociaux-démocrates défendent les droits culturels de tou.te.s leurs citoyen.nes. Les droits culturels désignent le droit de chacun à choisir les références intellectuelles qui lui permettent de définir et de défendre son identité individuelle ou collective. La question des identités individuelles et de leurs références est une affaire individuelle et un droit fondamental des citoyen.nes, et l'État ne peut intervenir en la matière que pour défendre le droit de l'exercer et de l'exprimer.

Mais défendre ce droit ne signifie pas, pour les sociaux-démocrates, de retourner aux identités et affiliations infranationales jusqu'à devenir la forme d'appartenance la plus importante pour les individus. Elles doivent, au contraire, être en harmonie avec l'identité et la doctrine nationale globale. Les identités familiales, sectorielles, régionales, tribales, territoriales et culturelles constituent, certes, des sources de fierté et des éléments majeurs dans la définition des grandes identités nationales, voire nationalistes, mais il est primordial que ces affiliations ne deviennent pas l'élément le plus important de la question identitaire pour se transformer en menace à l'unité des sociétés et à l'élaboration des projets nationaux en tant que projets d'avancement et de progrès.

F. Les libertés culturelles

Les sociaux-démocrates défendent vigoureusement la liberté des expressions culturelles par divers moyens artistiques. Ils et elles considèrent le droit à la culture comme un droit fondamental qui permet aux individus libres dans les sociétés libres d'exprimer, à travers la littérature, qu'il s'agisse de poésie ou de prose, la musique, le cinéma, le théâtre et les arts plastiques, leurs visions, perceptions philosophiques, introspections et goûts esthétiques, librement et sans contrôle préalable.

Les sociaux-démocrates dénoncent également toutes les restrictions qui pourraient être imposées à l'artiste libre, que ce soit par les organes de contrôle de l'État ou par les forces réactionnaires et extrémistes. L'artiste est considéré.e comme le/la gardien.ne du progrès, et de l'art et est le pilier de l'immunité et du progrès des pays face à toutes les formes de réaction.

III. Retour au commencement : la liberté d'abord, les droits toujours...

La **lutte des sociaux-démocrates** pour les droits et les libertés individuelles est par essence une lutte pour une société juste et unie. La construction de la société dans le projet social-démocrate passe inévitablement et inéluctablement par la construction de l'individu en sa qualité de premier noyau et de colonne vertébrale de cette société.

Par conséquent, **les sociaux-démocrates** considèrent que les droits et les libertés individuelles ne se donnent pas, elles se prennent de force. C'est ce qui nécessite une intensification et une unification des efforts avec toutes les forces progressistes pour amorcer le progrès et le développement, tout en restant constamment vigilant.e.s contre les forces de régression et de réaction, quelles qu'en soient les désignations.



©Getty Images



Chapitre quatrième

Des relations internationales humaines, dans un monde multipolaire

(Ce texte est déconseillé aux partisan.es
de l'impérialisme)

Que nul n'entre
s'il n'est humaniste...

I. Au commencement : De la lutte des peuples libres pour l'égalité...

Conformément à leurs pensées et principes fondateurs sur l'ouverture à l'autre et le refus de toute forme d'enfermement et de repli sur soi dans des identités historiques rigides, **les sociaux-démocrates** rejettent catégoriquement l'étroitesse de l'horizon géopolitique et l'isolement qui limitent le regard et l'intérêt aux étroites frontières nationales et territoriales.

Les sociaux-démocrates sont fiers de leur appartenance nationale tunisienne, qui est la base de toute chose, et se focalisant d'abord sur la question nationale. Parallèlement, leur regard se tourne vers la grandeur de l'humanité. Ils et elles s'intéressent à tout ce qui se passe dans le monde et estiment que l'horizon commun de l'humanité est la seule limite à l'étendue de leurs attentes et de leurs luttes.

Ce souci humaniste se traduit en positions concrètes. En effet, **les sociaux-démocrates** en Tunisie répondent toujours présent.e.s et en première ligne pour soutenir toutes les causes justes, en apportant leur appui à la lutte des peuples, de leurs forces vives progressistes, de leurs avant-gardes politiques, syndicales et associatives contre toutes les formes d'oppression et de tyrannie, dans n'importe quelle partie du globe.

Les sociaux-démocrates luttent aussi pour un monde d'harmonie et de paix, libre de toute forme de haine, d'hostilité et de malveillance sous couvert ethnique ou religieux, qui prennent leur source dans des pensées réactionnaires et racistes. Ces visions rétrogrades ne font que déclencher des guerres civiles et alimenter des conflits séparatistes que l'impérialisme mondial continue d'entretenir dans le cadre de leur projets expansionnistes coloniaux ayant conduit au démembrement et à la dévastation des nations.

Les sociaux-démocrates sont porteurs.es d'un message universel de lutte contre toutes les formes d'injustice que subissent les pays et les peuples du Sud en particulier, du fait de leur position dans la chaîne de production capitaliste. Les sociaux-démocrates défendent des rapports égalitaires entre les différents pays du monde contre l'hégémonie des modèles de production établis au niveau des centres de décision économique dans le système des pays du Nord et contre le système de division du travail qui entrave le développement économique des pays du Sud. Ces modèles de production sont de nature à y garder une main-d'œuvre à coût réduit et à faire mainmise sur les réserves inépuisables de richesses naturelles exploitées sans vergogne par les grands capitaux du monde.

II. ..et contre la misère de la mondialisation

Les sociaux-démocrates, fort.e.s de leur conscience critique, ne voient pas dans la mondialisation le paradis promis des nations et des peuples, et ne pensent pas non plus qu'elle soit une fatalité de misère permanente. Ils et elles reconnaissent les multiples griefs causés par la mondialisation et les nombreux dysfonctionnements fonctionnels et structurels qu'elle a créés, au niveau de la division du travail ou encore au niveau de l'ouverture totale des frontières du Sud alors que les pays du Nord s'approprient le droit de contrôler les siennes. Mais bien que conscient.es de cette réalité, ils et elles admettent que la mondialisation présente des points positifs. C'est aujourd'hui une mondialisation de connaissances et d'échanges culturels, une mondialisation de partage des connaissances scientifiques et des techniques économiques avancées, et c'est aussi une mondialisation des luttes des peuples et de leurs forces progressistes contre la domination impériale et contre toutes les nouvelles formes de l'impérialisme.



©Modern Times (1936)

Par conséquent, **les sociaux-démocrates** en Tunisie se considèrent comme des partenaires de la lutte internationale pour une mondialisation juste qui garantit la souveraineté nationale, préserve les ressources et les richesses nationales, renforce la paix internationale, autorise la libre circulation des individus comme c'est le cas actuellement pour les marchandises, services et capitaux, respecte le droit des peuples de disposer librement de leur destin sur les plans politique, économique et environnemental.

Face à la « misère » de la mondialisation, **les sociaux-démocrates** tunisien.ne.s s'ouvrent à tous les peuples libres du monde pour une lutte internationale visant à changer le système des rapports de domination au sein de la structure actuelle de la mondialisation. En cela, ils et elles considèrent cette lutte internationale commune comme une condition nécessaire et fondamentale pour rendre viable et pérenne **le projet social-démocrate**, qui passe nécessairement par la victoire des forces sociales et progressistes dans les pays amis de la Tunisie.

*une lutte internationale
visant à changer le système des
rapports de domination au sein
de la structure actuelle de la
mondialisation.*

III. De la préservation de la souveraineté nationale à l'ère de la mondialisation

Les sociaux-démocrates réfutent toutes les prétentions expansionnistes de la droite, sous couvert de mondialisation, dans le but de revisiter le concept de souveraineté, affaiblir l'État et voir son rôle aux niveaux national et international être abandonné et remplacé par la logique du marché et l'hégémonie du capital. Ils et elles soulignent que l'ouverture au monde ne signifie nullement de renoncer à la souveraineté, qu'il s'agisse de la souveraineté du peuple au niveau national ou de la souveraineté de l'État au niveau des relations internationales.

Par conséquent, rien ne justifie, aux yeux **des sociaux-démocrates**, d'abandonner la décision nationale libre et indépendante. En effet, la souveraineté populaire et la construction d'un système démocratique ne peuvent être achevées sans souveraineté nationale. C'est une souveraineté qui comprend principalement la souveraineté de l'État au niveau international, sa souveraineté au niveau de la décision économique, sa souveraineté sur ses richesses et ses ressources, et sa souveraineté sur ses décisions sécuritaires et militaires, avant toute chose.

Les sociaux-démocrates mettent en garde, d'autre part, que la notion de souveraineté ne doit pas se transformer en arme que les régimes oppressifs pointeront en direction de leurs peuples, car les citoyen.ne.s **préservent leur droit et leur devoir** de faire face à la dictature, où qu'elle soit et quelles qu'en soient les désignations.

Les sociaux-démocrates soulignent également que l'endettement des pays du Sud ne doit pas servir d'excuse aux pays du Nord et aux Fonds internationaux pour les priver de leur souveraineté financière, appelant ainsi à prendre en compte les circonstances de la dette de ces pays, **insistant** sur la nécessité de convertir ces dettes en investissements qui préserveraient les droits de toutes les parties.

IV. Vers le Grand Maghreb Arabe

Les peuples de la Tunisie, de l'Algérie, de la Libye, de la Mauritanie et du Maroc possèdent une unité culturelle, linguistique, sociale, historique, psychologique et spirituelle rarement vu dans le monde entre pays voisins. Par conséquent, **les sociaux-démocrates** en Tunisie sont convaincu.es que le projet du Grand Maghreb arabe ne constitue pas seulement une option, mais représente une nécessité urgente.

Ils et elles pensent que l'unité du Grand Maghreb arabe constitue un choix stratégique à l'ère des grands blocs politiques et économiques au niveau international. Car si les pays du Grand Maghreb arabe veulent s'affirmer économiquement et politiquement au niveau international, ils doivent nécessairement miser sur leur union.

Les sociaux-démocrates aspirent à voir naître une confédération maghrébine dans un avenir proche et appellent dès à présent à réaliser rapidement les points urgents suivants car ils sont des éléments de base de la construction de l'édifice maghrébin :

1. Formuler et mettre en œuvre une solution juste et durable au problème du Sahara, principal obstacle à l'unité maghrébine.
2. Autoriser la libre circulation des personnes entre les pays du Maghreb.
3. Autoriser la libre circulation des capitaux.

le projet du Grand Maghreb arabe ne constitue pas seulement une option, mais représente une nécessité urgente.

4. Établir des accords politiques par lesquels les négociations avec les partenaires économiques des pays du Grand Maghreb Arabe se font de manière unifiée.
5. Les peuples doivent exercer une pression constante sur leurs pays pour relancer les négociations de formation de l'Union du Grand Maghreb Arabe.

V. Vers un pôle économique arabe efficace et consistant

Les sociaux-démocrates estiment que l'appartenance de la Tunisie au monde arabe est le résultat inévitable de circonstances historiques et de considérations géographiques et culturelles. Dès lors et sans la nier, ils et elles affirment qu'il s'agit d'abord d'une appartenance civilisationnelle qui puise dans la civilisation arabe et en intègre ce qu'elle offre de plus précieux et de plus raffiné en matière de culture, de pensée et de rationalité. Les sociaux-démocrates soulignent que cela doit se faire loin du « chauvinisme », qui limite l'arabité à l'appartenance ethnique et loin du repli, de l'enfermement, et de la lecture glorifiante de l'histoire arabe qui incite à vivre dans le passé et à se replier sur soi-même, entraînant à son tour, un déni de la vérité et de la réalité et faisant de la différence un motif d'hostilité et de la théorie du complot une excuse pour la haine de l'autre à qui on impute toute la responsabilité de sa faiblesse et de son aliénation.

*appartenance
civilisationnelle*

En faveur de l'appartenance arabe de la Tunisie et loin de tous les slogans vagues et des visions unitaires intégrationnistes qui aplanissent la différence et la diversité, alimentent les conflits religieux, ethniques et confessionnelles et contribuent à perpétuer le retard arabe, **les sociaux-démocrates** estiment que ce n'est qu'en réalisant le minimum commun entre les peuples arabes, loin des clivages et des divisions idéologiques, qu'il devient possible de sortir du sous-développement et de la dépendance et de promouvoir le progrès et le développement.

C'est pour cette raison que **les sociaux-démocrates** prônent une économie commune et **appellent** à l'établissement d'un pôle économique arabe, qui assurerait sa place dans un monde multipolaire qui ne reconnaît que les grands blocs régionaux et économiques. **Pour les sociaux-démocrates**, l'unique moyen de réaliser une intégration arabe dans la mondialisation et de mettre en place un marché arabe commun d'échange de biens et de services, qui constituerait un pôle efficace ayant son poids dans l'économie mondiale et un moyen de pression internationale dans la politique mondiale.

VI. L'Afrique, notre continent, l'Afrique, notre destination

Les sociaux-démocrates sont fiers et fières de l'appartenance africaine de la Tunisie. Comment ne le seraient-ils/elles pas alors que c'est la Tunisie qui a donné son nom à l'Afrique. Ils et elles **rappellent** à cet égard les luttes communes pour la libération du joug de la colonisation et pour la construction du Continent africain. Face aux déterminants géographiques et à un héritage historique commun, ils et elles affirment que l'appartenance africaine de la Tunisie ne doit pas rester occasionnelle ou être valorisée uniquement lors de la participation à des événements sportifs ou culturels, mais que les regards doivent se tourner réellement en direction de l'Afrique.

À cet égard, **les sociaux-démocrates affirment** que l'Afrique n'est plus le continent ravagé par les famines, que les grandes puissances se disputent, tout en y alimentant les conflits tribaux et ethniques, et en y orchestrant guerres civiles et coups d'état militaires pour garder mainmise sur le territoire et continuer à piller ses richesses. L'Afrique possède aujourd'hui tous les moyens nécessaires à tout contient pour effectuer sa renaissance. Renaissance déjà amorcée. De nombreux pays africains enregistrent en effet des taux de croissance élevés, et l'Afrique retient aujourd'hui l'intérêt du monde et représente son avenir, grâce à ses richesses souterraines et naturelles et ses terres fertiles. Elle présente un marché très important que toutes les forces se disputent.



Source: www.seekpng.com

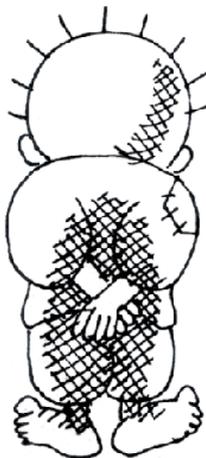
*se tourner vers l'Afrique dans tous les
sens du terme*

Face à cette importance stratégique du continent africain, **les sociaux-démocrates** appellent à se tourner vers l’Afrique dans tous les sens du terme. Cela commence par s’implanter en Afrique en ouvrant des ambassades, en mettant en place une diplomatie économique efficace et en encourageant l’investissement mutuel et la coopération dans divers domaines. Ils et elles appellent aussi fortement à participer à l’établissement de marchés et de zones de libre-échange avec divers pays africains.

VII. La Palestine, boussole des peuples libres du monde

La lutte des sociaux-démocrates en Tunisie a toujours été, et continue à être centrée sur la libération et l’émancipation de tous les carcans qui empêchent les peuples de progresser et de prospérer. De même que **leur objectif premier** était la libération du joug du colonialisme et l’obtention de l’indépendance complète, ils et elles ont soutenu toutes les luttes des peuples arabes et africains pour leur indépendance et pour l’édification de leurs patries.

Et puisque la Palestine est la seule terre au monde se trouvant encore sous le joug d’un colonialisme qui continue à usurper effrontément son droit, **les sociaux-démocrates** en Tunisie **ne peuvent être que du côté de la résistance** nationale progressiste palestinienne et de ses représentants légitimes.



©Handhala - Neji Elali

Ainsi, la boussole **des sociaux-démocrates** en Tunisie et celle de tous les peuples libres du monde, reste toujours tournée vers la Palestine. Ils et elles défendent cette juste cause par tous les moyens légitimes et dans toutes les instances internationales. **Leur objectif en cela est de résister contre l'occupation** pour rompre l'isolement du peuple palestinien, garantir le droit au retour des réfugié.es et empêcher l'expansion des colonies jusqu'à parvenir à une libération complète et globale et à l'établissement de l'État de Palestine sur le territoire arabe de Palestine avec pour capitale, Jérusalem.

VIII. Retour au commencement : Vers, le large horizon de l'humanité : « La migration vers l'humanité »

Les sociaux-démocrates ont longuement mis en garde contre l'assertion de la fin de l'histoire. Ils et elles appellent à la relativiser et considèrent que le nouveau monde qui a émergé suite à l'effondrement de l'Union soviétique n'est pas un monde de prospérité et de bonheur absolus, comme s'empressaient à l'annoncer les plus hâtifs. Il s'agit en vérité d'un monde unipolaire qui a dévoilé le visage le plus odieux de l'impérialisme.

Armée d'une pensée ardente et d'un travail de terrain pacifique, **les sociaux-démocrates** ont concentré leur lutte sur le rétablissement de l'équilibre dans le monde, prônant le large horizon de l'humanité et défendant l'internationale comme une véritable alternative à l'impérialisme mondialisé.

Conclusion

Ce manifeste représente, fondamentalement, une tentative d'établir un nouveau point de départ pour la construction d'un mouvement social-démocrate de masse qui vise à accéder au pouvoir en gagnant la confiance du peuple. Un mouvement comme celui-ci est une nécessité urgente pour notre pays. Achever l'édification démocratique, renforcer les institutions représentatives, immuniser l'action politique contre la possibilité d'un retour à la dictature et contre les pièges tendres de la réaction religieuse ou populiste, et lutter pour une société libre et pluraliste qui gère pacifiquement ses contradictions à travers des règles politiques fondées sur les décisions populaires et la volonté publique, toutes ces tâches nécessitent l'engagement de militant.es qui combattent pour leur accomplissement.

Les sociaux-démocrates en sont dignes !

Cependant, les faits et l'histoire ont prouvé qu'une démocratie politique qui n'atteint pas la prospérité économique et la justice sociale demeure une démocratie menacée et imparfaite et ouvre la porte toute grande à des projets tyranniques portant diverses désignations mais s'accordant à être hostile à ce projet.

La Tunisie, dont la nouvelle histoire a commencé le 14 janvier 2011, doit aujourd'hui sortir de sa crise économique et sociale. Mais ce processus de sauvetage n'a pas besoin de mesures isolées décidées par des techniciens ou des administrateurs, et il n'a pas besoin, surtout, de visions économiques et sociales de droite qui transforment l'État en gardien des intérêts des riches et des plus privilégié.es, et érigent un système économique exempt de tout contrôle, n'ayant pour objectif que le profit, quitte à transformer l'humain et toutes les dimensions de son existence en marchandises à vendre et à acheter.

La Tunisie d'aujourd'hui a plutôt besoin d'un système économique alternatif et efficace, qui crée de la richesse le plus rapidement et le plus efficacement possible afin de la redistribuer pour réduire le fossé social qui caractérise la société, d'un système qui encourage la libre initiative économique et l'investissement privé et fait de l'État un planificateur et un anticipateur économique qui fournit des services sociaux de base, ainsi que d'un système qui établit une justice fiscale graduelle et progressive qui ne fait pas qu'enrichir les riches et à appauvrir les pauvres ...

Et les sociaux-démocrates en sont dignes !

Un système démocratique qui vise à établir une justice sociale devra nécessairement garantir les droits et les libertés individuelles. En effet, une société patriarcale qui n'est pas équitable envers ses citoyen.ne.s, qui ne sépare pas la sphère publique de la sphère privée et ne respecte pas les droits des individus, offre un terrain culturel et social favorable à la formation de régimes de tyrannie politique et économique. De même, la pleine égalité entre les femmes et les hommes est une condition sans laquelle il ne peut y avoir de société juste capable de faire régner l'égalité et la fraternité. Ainsi, il n'est pas possible de penser, de lutter et de mettre en pratique des politiques économiques et sociales pour la justice sociale et l'égalité sans croire profondément aux droits et libertés individuelles et en l'égalité entre femmes et hommes et sans œuvrer pour les faire respecter.

Et les sociaux-démocrates en sont dignes !

L'horizon des sociaux-démocrates s'étend à toute l'humanité, et leurs yeux et leurs cœurs sont tournés vers les luttes des peuples qui aspirent à se libérer du joug du colonialisme et de l'oppression, qu'ils soient d'ordre politique ou économique. Cette implication dans une conception internationaliste de la liberté et de la justice s'est renforcée aujourd'hui avec les possibilités offertes par la mondialisation. Il est vrai que la mondialisation admet aussi les politiques des marchés financiers mondiaux et le capital mondial transnational qui ne visent qu'accroître le profit sans aucune considération pour la valeur de l'être humain et pour ses peines résultant du déséquilibre au niveau de la répartition des richesses ou des exigences de l'écosystème de la planète. Mais la mondialisation permet, en parallèle, la libre circulation des savoirs, des technologies modernes et des idées inspirant la lutte des peuples. Lutter contre les maux du système mondialisé nécessite, en premier lieu et avant toute autre considération, de défendre la souveraineté nationale, c'est-à-dire une souveraineté sur la décision nationale libre et indépendante, issue de la volonté publique, et une souveraineté sur les ressources nationales naturelles et humaines.

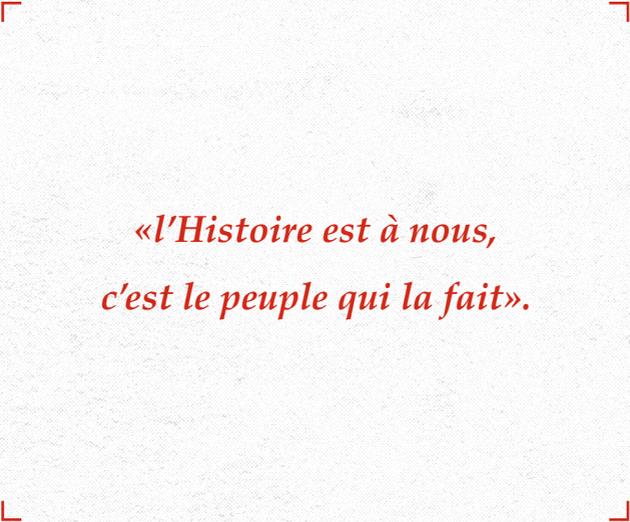
Et les sociaux-démocrates en sont dignes !

Nous rappelons que la rédaction de ce manifeste est l'initiative de jeunes qui portent et croient en l'idée sociale-démocrate. Cette initiative vise à proposer à toutes les forces sociales-démocrates un texte de référence qui définit le minimum politique, économique, social, légal et souverain. C'est sur la base de ce texte qu'il est possible de lancer un processus d'unification des forces politiques, civiles et syndicales afin de construire un projet politique à présenter au grand public afin de gagner sa confiance et de commencer à transformer ce projet en politiques publiques capables de changer la réalité des gens et mettre en place les fondements de la justice sociale.

Ce manifeste n'est donc ni un programme électoral ni une théorisation philosophique de l'idée sociale-démocrate, mais plutôt un texte que les initiatrices et les initiateurs voudraient voir devenir un document de référence pour l'union des forces sociales-démocrates de gauche. Ce groupe estime que les solutions à commencer par la formation d'un front politique fort et efficace, et idéalement la construction d'une organisation politique unifiée à l'intérieur de laquelle les différents courants rivalisent intellectuellement tout en restant unis extérieurement lors de la tenue de leurs congrès démocratiques périodiques.

Sans cela, s'obstiner à avancer avec un esprit sectaire alors que ses propres rangs sont dispersés ne peut que contribuer à la victoire des forces réactionnaires de droite.

Salvador Allende nous rappelait dans son dernier discours avant son assassinat, et continue à nous rappeler que «l'Histoire est à nous, c'est le peuple qui la fait».



*«l'Histoire est à nous,
c'est le peuple qui la fait».*

**Friedrich-Ebert-Stiftung
Bureau Tunisie**

 4, rue Bachar Ibn Bord
2078 La Marsa - Tunis

 (+216) 71 775 343 / 71 742 895

 (+216) 71 742 902

 info.tn@fes.de

 tunisia.fes.de

 Friedrich-Ebert-Stiftung Tunisie

 Friedrich-Ebert-Stiftung Tunisie